DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
24° : ALGER
23° : TAMANRASSET

Vendredi 27 - Samedi 28 octobre 2017 - 6/7 Safar 1439 - N° 1745 - 5e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

FÊTE NATIONALE DE L'AUTRICHE

Le Président Bouteflika félicite le Président Alexander Van Der Bellen et le chancelier Christian Kern

P. 24

ALGÉRIE-UE

M. Hadjar s'entretient à Bruxelles avec le Commissaire européen à la recherche

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

Le ministre de l'Habitat reçoit l'ambassadeur de France en Algérie

P. 24

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI

M.Raouya : "L'Algérie sollicite l'expertise britannique pour moderniser son système financier

Lord Mayor : «L'Algérie, partenaire privilégié du Royaume-Uni après le Brexit»

P.p 5-24

ÉLECTIONS LOCALES

La campagne pour l'élection des membres des 1.541 Assemblées populaires communales (APC) et des 48 Assemblées populaires de wilaya (APW), prévue le 23 novembre prochain, débute demain à travers tout le territoire national, avec en toile de fond le nouveau rôle dévolu à ces collectivités en tant que levier essentiel du développement local et de dynamisation de la croissance économique. La campagne des locales sera ouverte, conformément à la loi organique portant régime électoral, 25 jours avant la date du scrutin. Quelque 165.000 candidats, représentant une cinquantaine de partis politiques, quatre alliances et des groupes d'indépendants, sont en lice pour l'élection des membres des APC, soit 10.196 listes. Sur l'ensemble de ces candidats, 51,5% sont âgés de moins de 40 ans et 25% ont un niveau universitaire, tandis que le nombre de candidates à cette échéance électorale a atteint 18%, selon les premiers chiffres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Plus de 16.000 autres candidats postulent pour le mandat de membre d'APW, soit 621 listes de candidats. Parmi les postulants, 48% ont moins de 40 ans, 28% sont des femmes et 34,5% ont un niveau universitaire.

P. 3

Lancement demain de la campagne des élections locales du 23 novembre

Le ministre de la Communication visite les studios d'enregistrement de la Radio et de la Télévision

Derbal plaide pour la révision de certaines dispositions du code électoral

ARMÉE

Gaïd Salah exhorte les éléments de l'ANP à demeurer à la hauteur des sacrifices des martyrs de la nation

P. 4

CCC DE LA DGSN :

Bedoui s'enquiert des nouvelles applications technologiques facilitant l'intervention en cas de catastrophes naturelles

P. 4

PARLEMENT

COMMERCE

M.Benmeradi : «Le secteur du Commerce examine l'application de 2 certificats sur les produits importés »

ÉNERGIE

M.Guitouni souligne la nécessité de réviser la loi sur les hydrocarbures

P.p 4-5

SANTÉ

Chewing-gum

Un allié antibactéries pour notre bouche

P.p 12-13

HISTOIRE

M.Zitouni : «Poursuivre les efforts de définition de la terminologie et des notions pour l'écriture objective de l'histoire»

P. 16

FOOTBALL

FC PORTO :

Yacine Brahimi reçoit le trophée de meilleur joueur de la saison 2016-2017

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un terroriste arrêté à Batna et une casemate détruite à Bouira

Arrestation à El-Oued du terroriste narcotrafiquant recherché G. Mohamed Fares

P. 3

DEMAIN AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Conférence-historique sur «La communication durant la guerre de Libération nationale»

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale (1er Novembre 1954-2017), le musée national du moudjahid, organise demain dimanche 29 octobre à partir de 14h, une conférence-historique sur «La communication lors de la guerre de libération, exemple de la radio secrète». La rencontre sera animée par des professeurs universitaires, des historiens et se déroulera en présence de moudjahidine, d'étudiants et de représentants de la presse nationale.

Horaire des prières

Samedi 5 Safar 1439

Fajr	05:34
Dohr	12:32
Asr	15:31
Maghreb	18:00
Isha	19:20

RESSOURCES EN EAU

Necib à Bouira

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

CNFPS DE BIR KHADEM

Rencontre nationale des cadres de l'administration centrale des DASS

La ministre de la Solidarité nationale de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Ghania Eddalia, présidera ce matin à 8h au Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS), sis à l'avenue les frères Gouraya à Birkhadem, la Rencontre nationale des cadres de l'Aaministration centrale, des DASS et DASS délégués. Cette rencontre vise à faire l'évaluation de la performance administrative et financière des services décentrés du Secteur, et le suivi et contrôle de l'état de mise en œuvre des programmes et actions liés à la Solidarité nationale et aux catégories démunies et personnes aux besoins spécifiques.

CULTURE

Mihoubi sur les sites de la capitale

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs sites relevant de son département ministériel.

ENVIRONNEMENT

Mme Zerouati à Ghardaïa et Laghouat

Le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Ghardaïa et Laghouat.

PALAIS DES EXPOSITIONS

Opération de don de sang

Sous le thème «Le don de sang, un cadeau du cœur pour le cœur», l'association Ouled El Khir Alger, organise ce matin à partir de 10h, une opération de don de sang au niveau du Palais des Expositions des Pins-Maritimes.

MASCARA

Journée d'information sur «L'utilisation des nouvelles technologies dans l'emballage»

La chambre de commerce et d'industrie de la wilaya de Biskra, en collaboration avec la Confédération algérienne du patronat, organise ace matin à partir de 9h à la maison de la culture Abi Ras Naciri de Mascara, une journée d'information sur «L'utilisation des nouvelles technologies dans l'emballage».

Météo

	Max	Min
Alger	24°	11°
Oran	25°	12°
Annaba	22°	16°
Béjaïa	22°	16°
Tamanrasset	23°	15°

STAND ANEP-SILA

Vente dédicace de Amina Mekahli, Yamilé Ghebalou et Saliha Imekraz

A l'occasion du 22e Salon international du livre SILA-2017, les éditions ANEP organise cet après-midi à partir de 14h30, une séance vente-dédicace avec Amina Mekahli (Nomade brulant, roman) et Yamilé Ghebalou et Saliha Imekraz (Paroles intérieures, poésie).

POUR SON PARTENARIAT AVEC LE CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN

Ooredoo décroche le prix «Bronze Stevie Award»

Ooredoo, opérateur innovant, se distingue une nouvelle fois à l'international en remportant le prestigieux prix «Stevie Award» dans la catégorie «Programme de Responsabilité Sociale des Entreprises de l'année» lors la 14ème cérémonie des International Business Awards 2017, organisée récemment à Barcelone (Espagne).

Le Stevie Award a été attribué à Ooredoo pour son lancement, en partenariat avec le Croissant Rouge Algérien (CRA), de la première clinique mobile opérationnelle à Tamanrasset dans le cadre d'un projet commun visant à offrir des services de santé aux populations enclavées. Le Jury des International Business Awards a ainsi distingué le projet de clinique médicale mobile, lancé dans le cadre du partenariat entre Ooredoo et le CRA, en janvier 2016 dans la wilaya de Tamanrasset au sud du Sahara algérien. Cette clinique mobile, dotée des équipements nécessaires, sillonne les différentes localités de la wilaya de Tamanrasset, pour contribuer à une meilleure prise en charge des problèmes de santé de la population. Elle assure également le service d'apprentissage des premiers soins dans la région, et met à disposition les informations relatives à la santé des enfants.

DEMAIN À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS

Conférence Internationale sur le Génie électrique-ICEE'2017

Après quatre éditions réussites, le Laboratoire de recherche en signaux et système de l'Institut de génie électrique et électronique (IGEE) de l'université de Boumerdès, organise du 29 au 31 octobre, la 5ème Conférence internationale sur le génie électrique-ICEE'2017. L'ouverture de la conférence aura lieu à la salle de conférences de l'Université, demain dimanche 29 octobre à partir de 8h. La suite de l'événement sera organisée à la salle de conférence de l'IGEE. L'ICEE'2017 a pour but de promouvoir la recherche dans le génie électrique et électronique. Elle constitue une opportunité pour les chercheurs d'échanger leurs expériences et de présenter les résultats de leurs recherches dans les domaines de génie électrique théorique, expérimental et appliqué, répondant aux thématiques suivantes : Génie énergétique, Télécommunication et traitement du signal, génie informatique et applications et génie des systèmes de contrôle.

VAINQUEUR DU PRIX DU CONCOURS RABAH-AÏSSAT

Une délégation de la Protection civile au village de Tiferdoud

Sensible à l'encouragement des bonnes pratiques, notamment en ce qui contribue à l'amélioration du cadres de vie du citoyen, le Directeur général de la Protection civile, le colonel El Habiri, a organisé jeudi dernier une cérémonie en l'honneur du village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou, vainqueur du Prix du concours Rabah-Aïssat organisé par l'APW de Tizi-Ouzou dans son édition de l'année 2017 (village TIFERDOUD). Sur instruction du DG, une délégation de la Direction générale composée de hauts cadres, accompagné des cadres de la Direction de protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou, s'est rendue au village de Tiferdout, afin d'honorer les organisateurs pour leurs efforts dans la préservation de l'environnement. Plus de 400 sapeurs-pompiers, étaient présent durant cette cérémonie, menée par la troupe de la fanfare et la chorale de la Protection civile. Cette initiative vise à récompenser et valorisé un comportement citoyen exemplaire et encourager les efforts fournis par les associations locale et les comités de village en matière de préservation de l'environnement, et encourager les initiatives positives en vue d'aboutir à la généralisation de ces actes civiques à travers toute les villes, villages et quartiers.

ÉLECTIONS LOCALES

Lancement demain de la campagne des élections locales du 23 novembre

La campagne pour l'élection des membres des 1.541 Assemblées populaires communales (APC) et des 48 Assemblées populaires de wilaya (APW), prévue le 23 novembre prochain, débute demain à travers tout le territoire national, avec en toile de fond le nouveau rôle dévolu à ces collectivités en tant que levier essentiel du développement local et de dynamisation de la croissance économique.

La campagne des locales sera ouverte, conformément à la loi organique portant régime électoral, 25 jours avant la date du scrutin. Quelque 165.000 candidats, représentant une cinquantaine de partis politiques, quatre alliances et des groupes d'indépendants, sont en lice pour l'élection des membres des APC, soit 10.196 listes.

Sur l'ensemble de ces candidats, 51,5% sont âgés de moins de 40 ans et 25% ont un niveau universitaire, tandis que le nombre de candidates à cette échéance électorale a atteint 18%, selon les premiers chiffres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Plus de 16.000 autres candidats postulent pour le mandat de membre d'APW, soit 621 listes de candidats.

Parmi les postulants, 48% ont moins de 40 ans, 28% sont des femmes et 34,5% ont un niveau universitaire. Le nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales avant la fin de la révision exceptionnelle des listes électorales (30 août-13 septembre) s'élevait à 22.296.037 électeurs.

Cette révision exceptionnelle a été suivie d'une révision annuelle des listes électorales qui a commencé le 2 octobre et s'étalera jusqu'au 31 du même mois. Un total de 12.457 centres de vote, dont 342 nouveaux centres, 55.866 bureaux de vote, dont 3.111 nouveaux bureaux, sont prévus pour cette consultation.

Plus de 4.700 salles et lieux publics seront, en outre, réservés aux meetings et activités des candidats.

Assainissement permanent du fichier électoral

Le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a assuré, le 10 octobre dernier depuis Ghardaïa, que «le fichier électoral est assaini à plus de 95%», l'opération devant être clôturée fin octobre.

Il a, également, affirmé que «tous les moyens humains et matériels sont mobilisés par l'Etat pour la réussite de ce rendez-vous électoral».

Après avoir mis en avant la coordination et la concertation permanente avec la Haute Instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) pour «remédier aux lacunes», M. Bedoui a souligné que son département ministériel avait consenti d'importants efforts en la matière, citant, notamment, la nouvelle application du site web du ministère qui permet aux électeurs de connaître leur centre de vote.

Le président de la HIISE, Abdelwahab Derbal, a indiqué, pour sa part, que «l'assainissement du fichier électoral, qui est une opération continue, aura un impact positif sur le déroulement de l'opération de vote, ce qui contribuera à rassurer à la fois l'électeur et le candidat», a-t-il relevé.

Le parti historique du Front de libération nationale (FLN, majoritaire à l'Assemblée populaire nationale avec 161 sièges) a annoncé qu'il participera aux élections dans l'ensemble des Assemblées populaires de wilaya et des Assemblées populaires communales du pays.

Le RND, 2ème force politique à l'APN avec 100 sièges, a présenté des listes de candidats pour les 48 APW ainsi que pour 1.521 APC.

Ces deux formations, colonne vertébrale de la majorité présidentielle, aux côtés du Mouvement populaire algérien (MPA) et de Tajamoue Amel El Djazair (TAJ), escomptent rafler une majorité de sièges pour confirmer leur ancrage social au niveau local.

Le mouvement de la Société de la paix (MSP, islamiste, 34 sièges) prendra part aux élections avec 720 listes pour les APC et 74 listes pour les APW. Le Front des forces socialistes (FFS, 14 sièges), plus vieux parti d'opposition, sera en compétition avec 366 listes, dont 18 pour le compte des APW, marquant un recul quantitatif par rapport aux locales de 2012 où il s'était présenté avec 40 listes aux APW.

Le FFS considère que sa participation aux élections locales «ne s'inscrit pas dans une logique de partage du pouvoir, mais de consolidation des conquêtes de la lutte politique et sociale».

Les élections locales verront aussi la participation du parti Talaei El-Houriyet, de l'ancien chef de gouvernement Ali Benflis, dont la formation n'avait pas pris part aux dernières législatives.

Décentralisation et libération des initiatives locales

Ces élections, qui interviennent après le scrutin législatif du 4 mai dernier, permettront de parachever le processus de représentation démocratique au sein des institutions élues, dans le cadre des dispositions contenues dans la Constitution révisée en 2016, à savoir les nouvelles garanties du code électoral et la HIISE.

La loi organique relative au régime électoral, adoptée par le Parlement en 2016, garantit aux partis politiques le droit de se faire représenter aussi bien dans les bureaux de vote qu'au niveau des commissions électorales communales et de wilaya.

Leurs représentants peuvent également assister au dépouillement des bulletins de vote et consigner leurs observations sur le procès-verbal de dépouillement, dont ils reçoivent une copie.

La HIISE, qui jouit de larges prérogatives, veille, de son côté, à la probité et à la transparence du processus électoral dans toutes ses étapes.

Ces élections interviennent aussi alors qu'un projet de loi sur les collectivités territoriales, qui devrait réunir les codes communal et de wilaya en un seul texte juridique, est en préparation, dans l'objectif de réaliser davantage de décentralisation et de libération des initiatives locales et de conférer plus de prérogatives à l'élu.

C'est dans cette perspective qu'un projet de loi sur la fiscalité des collectivités locales est en préparation pour permettre une décentralisation fiscale, à même de doter ces collectivités davantage de moyens, dans une conjoncture marquée par la contraction des ressources financières disponibles.

Le communiqué qui a sanctionné la réunion du Conseil des ministres, le 4 octobre dernier, évoque un «effort plus soutenu» en direction du développement local.

Dans ce cadre, le gouvernement a arrêté une batterie de mesures, dont le dégel de tous les projets de développement.

Le projet de loi de finances 2018 prévoit, au chapitre des dépenses publiques, plus de 250 milliards DA destinés directement au développement local.

D'autre part, un projet de loi sur la promotion de la démocratie participative, venant en application de dispositions introduites par la dernière révision constitutionnelle, sera prochainement soumis au Parlement.

Le texte contiendra de nouveaux mécanismes pour inciter les citoyens à participer à la gestion des affaires locales au niveau des communes et des wilayas.

Derbal plaide pour la révision de certaines dispositions du code électoral

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a appelé jeudi à Alger à «ouvrir un large débat» avec l'ensemble des partenaires politiques sur le code électoral pour revoir certaines dispositions et garantir ainsi le respect du choix des électeurs.

M. Derbal a précisé sur les ondes de la Radio nationale que «certaines dispositions du code électoral actuel ont besoin d'être revues pour garantir le respect du choix des électeurs», citant notamment la disposition relative au seuil de 7% des suffrages qu'un parti doit obtenir aux législatives pour la comptabilisation des voix, une condition qui, selon lui, ne reflète pas réellement le choix des électeurs.

«Le vote est un mécanisme qui permet aux électeurs de choisir la personne qu'ils jugent compétente et le programme qui répond à leurs intérêts, autrement cette opération n'a pas d'utilité et les instances élues ne reflèteront pas la volonté des électeurs», a soutenu le responsable, soulignant la nécessité de revoir le code électoral.

Le code électoral est une loi organique dont l'amendement prend du temps, d'où la nécessité d'ouvrir un large débat et d'engager un dialogue serein avec l'ensemble des partenaires politiques, a affirmé M. Derbal, excluant que sa révision intervienne avant les élections communales et de wilaya du 23 novembre.

Concernant ces élections locales, il a fait savoir que «par rapport aux législatives du 4 mai 2017, il y a eu beaucoup moins de recours qui sont parvenus à la HIISE», et ce, a-t-il dit, grâce aux grands efforts consentis par les partis politiques et l'administration pour améliorer les choses.

S'agissant de la campagne électorale animée avant l'heure par des partis politiques sur les réseaux sociaux, M. Derbal a indiqué qu'«il n'est pas possible de surveiller la Toile».

Selon lui, cette activité sur Internet est positive en ce qu'elle permet aux uns et aux autres de se forger une opinion. M. Derbal a, par ailleurs, exhorté les journalistes à faire preuve de professionnalisme, mettant en avant la noblesse de la mission des médias et la lourde responsabilité qu'il leur incombe dans le façonnement de l'opinion.

CAMPAGNE ÉLECTORALE:

Le ministre de la Communication visite les studios d'enregistrement de la Radio et de la Télévision

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a effectué jeudi une visite d'inspection aux studios d'enregistrement de la Radio et de la Télévision algériennes, situés au Club des Pins (Alger), et qui seront mis à la disposition des candidats aux élections locales (APW et APC) du 23 novembre prochain pour l'expression directe lors de la campagne électorale qui débutera ce dimanche.

M. Kaouane a exprimé, à cette occasion, sa «satisfaction» quant aux moyens mis en place pour assurer la mission de service public avec «professionnalisme».

Pour sa part, le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a appelé les partis politiques engagés dans ce rendez-vous électoral «au respect de l'unité et des constantes nationales».

Les interventions des représentants des partis politiques et des indépendants seront diffusées sur la Télévision nationale publique et sur les chaînes I et II de la Radio nationale avec obligation de s'exprimer en langues arabe et amazigh.

Les interventions seront enregistrées 48h avant le début de la campagne électorale en présence d'un membre de la HIISE pour veiller au respect du programme.

La campagne électorale débutera dimanche 29 octobre et prendra fin le 19 novembre 2017. Au total, 51 partis politiques, 4 alliances et un groupe d'indépendants participeront aux élections locales, soit 10.196 listes (9.575 pour les APC et 621 pour les APW).

APS

Arrestation à El-Oued du terroriste narcotrafiquant recherché G. Mohamed Fares

Le terroriste narcotrafiquant recherché, G. Mohamed Fares, a été arrêté jeudi à El Oued et deux autres éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés à Boumerdes et Ain Defla, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 26 octobre 2017 à El Oued/4ème Région militaire (RM,) le terroriste narcotrafiquant recherché, G. Mohamed Fares, tandis qu'un autre détachement a appréhendé deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdes et Ain Defla/1ere RM.

Cinq (05) casemates pour terroristes ont été également découvertes et détruites à Batna/5ème RM», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont saisi à Bordj Badji Mokhtar/6ème RM, un camion chargé de cinq (05) tonnes de denrées alimentaires et des outils d'orpaillage, tandis que d'autres détachements et des éléments de Garde-côtes ont saisi 18 340 litres de carburant à Tébessa, El Taref, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 6 605 unités de différentes boissons à Ain Témouchent et Saïda/2ème RM», ajoute la même source.

«D'autre part, des Garde-côtes ont déjoué, à Oran/2ème RM, une tentative d'émigration clandestine de 20 personnes à bord d'une embarcation pneumatique, alors que trois (03) contrebandiers et 50 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Adrar, Tindouf et Ouargla», selon le communiqué du MDN.

CCC DE LA DGSN:
Bedoui s'enquiert des nouvelles applications technologiques facilitant l'intervention en cas de catastrophes naturelles

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a visité jeudi le Centre de commandement et de contrôle (CCC) de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) où il s'est enquis des nouvelles applications technologiques facilitant l'intervention des parties compétentes en cas de catastrophes naturelles ou de risques industriels.

M. Bedoui, qui était accompagné du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, et de cadres du secteur, a reçu des explications sur les nouvelles applications technologiques développées par des ingénieurs et des experts de la DGSN pour faciliter l'intervention rapide en cas de catastrophes naturelles (inondations, séismes) ou de risques industriels.

Ces nouvelles applications technologiques contiennent toutes les données sur les populations riveraines des oueds et des barrages et celles vivant dans des zones sismiques, ainsi que sur les infrastructures publiques et privées qui existent dans ces régions, en vue de faciliter l'intervention des parties compétentes en cas de catastrophes naturelles, et ce, en coordination avec les services administratifs.

Dans une déclaration à la presse en marge de la visite, M. Bedoui a précisé que l'utilisation par la DGSN des technologies modernes et des TIC «s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour assurer la sécurité et la quiétude des citoyens algériens en toutes circonstances», se félicitant du haut niveau de professionnalisme des services de la police et de leur maîtrise des technologies modernes.

ARMÉE
Gaïd Salah exhorte les éléments de l'ANP à demeurer à la hauteur des sacrifices des martyrs de la nation

Le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exhorté jeudi à Biskra, les éléments de l'ANP à demeurer à la hauteur des sacrifices des valeureux martyrs de la nation, pour préserver la stabilité du pays.

Au 4ème jour de sa visite de travail et d'inspection en 4ème Région militaire, le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, «a procédé, au niveau du Secteur militaire de Biskra, à l'inauguration d'établissements à caractère social et a tenu une rencontre d'orientation avec les personnels des unités relevant de ce Secteur», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

A cette occasion, le chef d'état-major de l'ANP a inauguré, en compagnie du général-major Cherif Abderrezak, Commandant de la 4ème Région militaire, une crèche et a suivi des explications sur le rôle éducatif de cet établissement avant de déposer la première pierre du Centre de repos et de cure thermale, situé à Hammam Essalihine, où il a instruit les responsables chargés de la réalisation de ce projet d'accélérer les travaux pour sa concrétisation dans les meilleurs délais.

Le général de Corps d'Armée «s'est rendu, par la suite, à l'Ecole Supérieure des Troupes Spéciales, où il a suivi un exercice de démonstration, exécuté par des stagiaires de l'Ecole et intitulé: un détachement de para-commandos lors d'une mission d'assaut et de destruction d'objectifs ennemis pendant lequel ce détachement, largué discrètement par des hélicoptères, procède à une opération de reconnaissance, exploitant l'effet de surprise pour prendre l'ennemi d'assaut et le détruire».

Cet exercice, «exécuté avec précision, a été caractérisé par le professionnalisme de nos éléments qui dénote de la maitrise des para-commandos dans l'exécution des différentes missions tactiques de nuit comme de jour et dans toutes les circonstances».

Le général de Corps d'Armée, Gaïd Salah, «a présidé une rencontre d'orientation en présence des cadres, stagiaires et personnels de l'Ecole ainsi que de représentants des différents services de sécurité avant de prononcer une allocution entamée par le rappel des grands sacrifices du peuple algérien durant 132 ans pour le recouvrement de sa liberté, de sa dignité et de la souveraineté de son territoire, tout en soulignant que l'Algérie qui a vaincu ses ennemis grâce à ses fidèles fils, saura poursuivre le chemin de la victoire grâce à leur loyauté au serment des Chouhada».

«Le message explicite et clair, dont l'ANP veille à ancrer le contenu dans les esprits de tous les fidèles à cette Patrie, conformément à la vision clairvoyante de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, est qu'il revient à tous d'être conscients que l'espoir pour lequel nos Chouhada se sont sacrifiés, continuera de rayonner dans les cœurs et les esprits des fidèles au serment, et se perpétuera, oui, ainsi se perpétuera l'espoir des Chouhada pour que la Nation, pour laquelle ils ont donné leurs âmes, demeurera sûre, indépendante et stable», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale.

«Je dis, cet espoir demeurera, grâce à la volonté d'Allah le Tout-Puissant, ambitieux, voire légitime, distingué aux horizons de l'Algérie, dont l'herbe restera verdoyante et abondante, car la réalisation des espoirs des Chouhada, la concrétisation de leur legs et l'accomplissement de leurs souhaits est un devoir dont la charge revient à tous les fils de l'Algérie indépendante, générations après autres», a-t-il fait valoir.

Par ailleurs, le chef d'état-major de l'ANP «a réitéré sa reconnaissance et sa gratitude aux personnels de l'ANP, qui veillent indéfectiblement à la sauvegarde de leur Patrie, les exhortant à demeurer, aux côtés de tous les autres fils dévoués du Pays, à la hauteur du sacrifice de nos valeureux martyrs et dont la charge leur incombe avec honneur et mérite».

«Dans la continuité de cette vision éclairée, je dois affirmer ici, qu'au même titre de mon estime envers les éléments de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), pour leurs compétences, leurs talents et leur grande conscience de l'importance de la responsabilité qui leur incombe, je les exhorte, davantage, à rester totalement convaincus que nous avons fait le serment devant Allah le Tout-Puissant, que notre Armée perpétuera l'effort d'honorer les missions qui lui incombent, avec discernement, loyauté et persévérance, en toutes conditions et circonstances», a assuré le général de Corps d'Armée.

A l'issue de son intervention, le vice-ministre de la Défense nationale «s'est enquis des préoccupations des éléments de l'Ecole ayant renouvelé leur fidélité au message de la glorieuse guerre de Libération nationale et aux sacrifices de la génération de Novembre».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Un terroriste arrêté à Batna et une casemate détruite à Bouira

Un terroriste a été arrêté mercredi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, alors qu'une casemate pour terroristes contenant des outils de détonation a été détruite à Bouira, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 25 octobre 2017 à Batna (5e Région militaire), le terroriste dénommé A.

Sami, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit à Bouira (5e RM), une casemate (1) pour terroristes contenant des outils de détonation, des vêtements, des effets de couchage et une quantité de subsistances de vivre», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, en coordination avec les services de Douanes, «ont intercepté à Tamanrasset et In Guezzam (6e RM), 15 contrebandiers et saisi 5,62 tonnes de denrées alimentaires, deux (2) véhicules tout-terrain et divers outils d'orpaillage, alors que 860 litres de carburant et 19000 paquets de cigarettes ont été saisis à Oran (2e RM) et Ouargla (4e RM)». Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tlemcen (2e RM) et Batna (5e RM, trois (3) narcotrafiquants et saisi 15,8 kilogrammes de kif traité et deux (02) véhicules touristiques».

En outre, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté 32 immigrants clandestins de différentes nationalités à Ouargla, Bechar, Adrar et Tindouf», note la même source.

APS

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI

L'Algérie sollicite l'expertise britannique pour moderniser son système financier

L'Algérie souhaite bénéficier de l'expertise du Royaume-Uni pour moderniser son système fiscal, a indiqué jeudi à Londres, le ministre des finances, Abderrahmane Raouya.

«Nous souhaitons bénéficier de l'expertise d'un pays de grande tradition fiscale comme le Royaume-Uni pour améliorer les performances de l'administration fiscale», a souligné le ministre lors d'une «Conférence algero-britannique sur les services financiers», organisée conjointement par la London City et le département britannique du commerce international.

Cette expertise, a expliqué le ministre, aidera l'Algérie à «améliorer les performances de notre administration, notamment dans les volets liés à la facilitation des procédures, au système d'information, aux méthodes modernes de contrôle et d'inspection, aux douanes et la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale».

A ce propos, il a estimé que les services financiers constituent «un domaine d'excellence pour les entreprises britanniques que l'Algérie peut mettre à profit pour la réforme et la modernisation de son système financier et bancaire». «Les opportunités de coopération et de partenariat, sont ainsi, aussi vastes que variées», a-t-il dit.

Evoquant les relations économiques entre les deux pays, M. Raouya a souligné que «pour l'heure, elles sont essentiellement axées sur les hydrocarbures et le commerce». Il a cependant indiqué que les deux pays se sont décidés à promouvoir des secteurs également porteurs, tels que l'industrie, les énergies renouvelables, les nouvelles technologies de l'information et de communication, le tourisme, le médicament, la santé, l'agriculture, l'éducation et l'enseignement .

Le ministre a affirmé, à cet égard, que la contribution des entreprises britanniques dans les efforts de l'Algérie de diversifier son économie pour réduire la dépendance des finances publiques de la fiscalité pétrolière, «est attendue et trouvera les facilités nécessaires pour prospérer».

Par ailleurs, il a indiqué que la convention bilatérale sur la non-double imposition signée par Alger et Londres à la fin de l'année 2015, est entrée en vigueur en 2017.

Le ministre a affirmé que cette convention «constitue un signal fort de la volonté des deux pays d'asseoir une coopération plus développée dans le domaine de la fiscalité».

Il a ajouté que l'Algérie et le Royaume-Uni «peuvent réfléchir ensemble à des initiatives qui pourront faire de cette coopération un facteur de promotion de nos relations d'affaires et d'investissement».

Sur le sujet de la Conférence organisée au siège de la prestigieuse Mansion House, résidence officielle du lord-maire de la Cité de Londres, M. Raouya a relevé qu'elle permettra de donner un souffle nouveau aux échanges et à la coopération financière entre les deux pays.

Il a enfin émis le souhait que cette rencontre «puisse constituer un jalon supplémentaire pour la construction d'un partenariat d'excellence» entre Alger et Londres.

Un mémorandum d'entente bientôt signé entre la Bourse d'Alger et la London City

Un mémorandum d'entente sera bientôt signé entre la bourse d'Alger et la London City, a déclaré hier à Londres, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya. Le ministre qui s'est entretenu jeudi avec des responsables et experts de la finance internationale au siège de la prestigieuse London City, a indiqué dans un bref entretien à l'APS, qu'un mémorandum entre la Bourse d'Alger sera signé «dans les prochains mois» à Alger. Le document portera sur les échanges entre la City et la Bourse d'Alger, et les moyens de faire profiter cette dernière ainsi que les entreprises algériennes, de l'expertise de la première place financière dans le monde. La signature du mémorandum se fera en marge d'une conférence qui sera organisée à Alger et à laquelle prendront part des représentants de la London City qui feront des exposés sur les activités de la bourse mondiale.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que lors de ses entretiens avec des responsables de la Llyod's of London, la bourse d'assurance mondiale, présente en Algérie, les deux parties ont examiné les moyens d' «augmenter les échanges et amoindrir les facteurs de risques sur l'Algérie».

Revenant sur la «Conférence algero-britannique sur les services financiers», organisée conjointement par la London City et le département britannique du commerce international, M. Raouya a souligné qu'elle a permis à la délégation algérienne, entre autres, de se familiariser avec l'expertise britannique dans la finance verte et le partenariat public-privé (ppp).

La partie algérienne a exprimé un intérêt particulier pour l'investissement PPP, et il a été convenu d'organiser un séminaire à Alger sur le sujet auquel prendront part des experts britanniques.

Le ministre a, par ailleurs, rencontré au siège de l'ambassade d'Algérie à Londres, des membres de la communauté algérienne qui ont réussi dans les affaires au Royaume-Uni et auxquels il a exprimé le souhait de l'Algérie de bénéficier de leur expertise. Il a indiqué que des discussions sont en cours pour définir les règles et modalités du transfert de cette expertise, affirmant que l'Algérie est ouverte à «toute initiative» dans ce sens.

ALGÉRIE-UE:

L'initiative PRIMA complète l'accord bilatéral sur la coopération scientifique et technologique

Le Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA) signé, jeudi à Bruxelles, par l'Algérie complète l'accord bilatéral avec l'UE sur la coopération scientifique et technologique ratifié en 2013, a affirmé le directeur de la coopération avec l'UE et ses institutions au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani.

L'accord signé dans la matinée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar et le commissaire européen chargé de la recherche, Carlos Moedas «vient en complément à l'accord bilatéral ratifié en 2013 sur la coopération scientifique, technologique et l'innovation dont le 3e comité de suivi se tient aujourd'hui à Bruxelles», a-t-il déclaré à l'APS en marge de la cérémonie de signature. Il s'agit, selon lui, d'un programme de mise en relation des scientifiques algériens et européens à travers la mise en relation des instituts de recherche et des centres d'excellence de l'UE et d'Algérie.

Pour M. Mokrani, l'accord «vient à point nommé « pour accompagner les efforts du gouvernement algérien dans le domaine de la recherche et développement, estimant que la signature de cet accord témoigne de «l'importance que l'Algérie accorde à la coopération scientifique et technologique avec l'UE». Il en veut pour preuve sa participation, à hauteur de 20 millions d'euros, au financement de ce programme (PRIMA) paraphé à Alger en juillet après l'achèvement des négociations. «L'Algérie siège dans le Conseil d'administration de ce programme PRIMA qui a son secrétariat en Italie», a-t-il fait savoir, soulignant que ce programme d'application scientifique «va permettre à nos chercheurs et à nos instituts de développer les capacités potentielles algériennes» dans les secteurs considérés prioritaires. Dans le cadre de sa coopération dans le domaine de la recherche scientifique avec l'UE, l'Algérie a, en effet, identifié une série de priorités qui touchent l'agriculture, les ressources en eau, l'environnement, mais également l'industrie. «Ce programme est au service de l'économie algérienne dans le cadre de la recherche de ses capacités de diversification», a-t-il soutenu. L'initiative PRIMA vise à développer des solutions innovantes dans deux domaines d'importance stratégique dans la région méditerranéenne: la gestion de l'eau et la production alimentaire à travers des projets communs de recherche et d'innovation pour les dix prochaines années.

Par ailleurs, le comité mixte Algérie-UE de l'accord de partenariat scientifique et technologique a tenu jeudi sa troisième réunion de suivi après celles tenues en 2014 à Bruxelles et en 2016 à Alger. Le sous-comité société de l'information, recherche, innovation, éducation, audiovisuel et culture a tenu également sa 5ème session jeudi à Bruxelles. «Ce rendez-vous périodique de l'instance de dialogue a permis aux deux parties de faire un état des lieux et d'identifier les actions à entreprendre pour renforcer la coopération», indiqué une source diplomatique.

ALGÉRIE-UE

L'Algérie signe l'accord scellant sa participation à l'initiative PRIMA sur la coopération scientifique en Méditerranée

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont signé, jeudi à Bruxelles, l'accord scellant la participation de l'Algérie au Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA), une initiative visant à développer des solutions nouvelles pour la gestion durable de l'eau et la production alimentaire dans la région méditerranéenne.

L'accord a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, et le Commissaire européen chargé de la recherche, des sciences et de l'innovation, Carlos Moedas, lors d'une cérémonie organisée au siège du Conseil européen.

La signature de l'accord intervient à «un moment opportun», a jugé M. Hadjar pour qui l'initiative «porte l'immense espoir de promouvoir entre les pays partenaires, des projets de recherche capables de répondre de manière intégrée aux enjeux globaux et aux défis auxquels font face nos systèmes agricoles soumis au stress hydrique».

Selon M. Hadjar, le programme PRIMA «contribuera à relever un défi commun», celui de la raréfaction de l'eau en Méditerranée afin de «soutenir un bien-être inclusif et un développement socio-économique» dans cette région dans le cadre d'une coopération euro-méditerranéenne renforcée.

Le ministre a réaffirmé, à ce titre, l'engagement «plein» de l'Algérie dans ce partenariat (PRIMA), assurant que le pays comptera, à cet effet, sur «un vivier de 150 projets nationaux» pour apporter une contribution «constructive» et «effective» à ce programme.

L'accord sur la participation de l'Algérie au programme PRIMA «vient enrichir le cadre juridique de notre coopération» a-t-il ajouté, soulignant que ce processus dans lequel se sont engagés l'Algérie et l'UE va permettre de répondre aux «attentes d'intérêt commun» des deux parties. Le ministre a salué, en outre, la «qualité» du dialogue engagé avec l'UE dans un processus de coopération «fructueux et mutuellement bénéfique» à la faveur, notamment de l'élaboration des priorités communes de partenariat dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV) rénovée, adoptées lors du Conseil d'association Algérie-UE tenu en mars dernier à Bruxelles.

Le commissaire européen chargé de la recherche a qualifié, de son côté, l'adhésion de l'Algérie au programme PRIMA de «moment historique» qui a permis aux deux parties de construire un partenariat «unique en son genre».

Il a relevé, dans ce contexte, que l'Algérie est le premier pays partenaire à signer un accord avec l'UE pour participer au programme PRIMA, bâti dans l'esprit de la PEV.

Ce programme vise à «renforcer la coopération avec les pays qui souhaitent se rapprocher de l'UE autour d'intérêts communs et dans un esprit de coopération d'égal à égal», a-t-il affirmé.

Les efforts de l'Algérie pour soutenir l'avenir de la région méditerranéenne, a-t-il poursuivi, sont «louables», estimant que ces efforts «démontrent que l'Algérie est un pays non seulement porteur d'une notion claire des défis auxquels nous sommes confrontés, mais aussi animée d'une volonté de chercher des solutions».

Pour le commissaire Moedas, le lancement du programme PRIMA est une «étape cruciale» pour s'engager ensemble à relever les vrais défis de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire et des ressources en eau de plus en plus limitées, précisant que la pénurie d'eau affecte déjà 60 millions de personnes dans le bassin méditerranéen.

Pour sa part, le représentant de la présidence estonienne du Conseil de l'UE, l'ambassadeur Lembit Uibo, a soutenu que le Conseil de l'UE «attache une grande importance à la relation entre l'Algérie et l'UE», estimant, à ce titre, que l'accord signé ce jeudi constitue une «étape importante» dans l'évolution du partenariat PRIMA et «renforcera les interactions futures» entre les deux parties, se félicitant de l'«esprit constructif» qui a marqué le déroulement des négociations.

L'initiative PRIMA (2018-2028), financée en partie par le programme de recherche et d'innovation de l'UE «Horizon 2020» compte actuellement 19 participants dont plusieurs pays de la rive sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie).

Cette initiative sera financée par des pays participants (actuellement 274 millions d'euros) et une contribution de 220 millions d'euros de l'UE dans le cadre du programme «Horizon 2020».

APS

PARLEMENT

Le ministre de l'Industrie et des mines, M.Yousfi : « Publication prochaine d'un cahier de charges pour l'organisation de la filière de montage des véhicules »

Un cahier de charges sera publié dans les prochaines semaines, destiné aux entreprises activant dans la filière de montage des véhicules en Algérie, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi.

Lors d'une séance d'audition devant la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2018, M. Yousfi a précisé que "l'élaboration du cahier de charges relatif au montage des véhicules a été achevée après concertation avec tous les acteurs concernés, ajoutant qu'il sera publié dans quelques semaines.

Le cahier de charges englobera toutes les catégories de véhicules (voitures, bus, camions, vélos, motocycles et rames). Les entreprises s'engagent en vertu de ce cahier de charges à respecter les règles et principes devant organiser cette filière industrielle, remédier aux disfonctionnements et à augmenter progressivement le taux d'intégration national. M. Yousfi prévoit un taux d'intégration national des projets actuels de montage de véhicules à plus de 40% au cours des quelques années à venir, ajoutant que le lancement de l'usine de production du plastique de Skikda permettra une hausse "sensible" du taux, d'autant plus que cette matière représente à elle seule 18 à 20% du coût de production des véhicules.

Le cahier de charges a été élaboré exclusivement pour les marques automobiles mondiales activant en Algérie, a indiqué le ministre qui a révélé que son département avait reçu près de 36 demandes de réalisation d'usines de montage de véhicules.

Une réflexion est lancée autour de l'élaboration d'un cahier de charges relatif à la filière électronique (téléphones portables, climatiseurs, électroménagers...), a indiqué le ministre.

Répondant aux préoccupations des députés membres de la commission sur les zones industrielles, le ministre a souligné que son département a reçu plusieurs demandes de foncier industriel, ce qui a exhorté le gouvernement à planifier la création de 50 nouvelles zones dont l'aménagement a été confié aux walis avec une enveloppe financière pouvant atteindre 500 milliards de DA. La mission de gestion et de maintenance de ces zones sera prise en charge par les opérateurs économiques qui y activent et qui doivent assumer tous les coûts.

Concernant le foncier non exploité, le ministre a indiqué que la Loi de Finances 2018 prévoit un article qui augmente l'amende imposée aux opérateurs qui n'exploitent pas le foncier industriel pendant plus de 3 ans de 3 à 5 % de sa valeur commerciale. Un taux de 60% des recettes de cette taxe est réparti au profit des communes où se situe le foncier. Les 40 % restants sont destinés au financement du Fonds national de mise à niveau des PME, d'appui à l'investissement et de promotion de la compétitivité industrielle.

Vers la relance du projet d'exploitation de la mine d'or

Concernant la richesse minière nationale non exploitée, le ministre a souligné que la relance du projet de la mine d'or au sud du pays est actuellement en cours de préparation, rappelant que le projet était à l'arrêt pendant plusieurs années, l'opérateur australien ayant voulu utiliser des techniques "extrêmement dangereuses" dans l'exploitation. Les négociations sont en cours avec des entreprises mondiales connues concernant ce projet au regard des réserves d'or importantes, a ajouté M. Yousfi. Evoquant le projet de transformation du phosphate à l'Est du pays, le ministre a souligné que ce projet, récemment examiné par le gouvernement, fera de l'Algérie l'un des pays pionniers en industrie des engrais. La production du phosphate en Algérie doit passer, grâce à ce projet, de 1-1,5 million de tonnes/an actuellement à près de 10 millions de tonnes/an, selon M. Yousfi, qui a précisé que les réserves disponibles de l'Algérie sont estimées à près de 2 milliards de tonnes. Le phosphate extrait sera transféré vers une usine qui sera réalisé à Souk Ahras pour la production de l'acide phosphorique, l'une des matières premières entrant dans la fabrication des engrais. "Le gouvernement est mobilisé pour assurer la réussite de ce projet qui constitue l'une de ses principales priorités", a-t-il dit. Par ailleurs, l'Algérie compte exporter le ciment et les ronds à béton d'ici trois ans, à la faveur de l'augmentation des capacités de production. Le groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) commencera, à la fin de l'année en cours, à exporter de petites quantités de ciment vers l'Europe, en vue de s'orienter, à l'avenir, vers l'exportation de grandes quantités , a-t-il précisé.

Tous les opérateurs de ce secteur sont appelés à conquérir les marchés extérieurs et procéder aux préparatifs nécessaires, à l'effet de s'engager prochainement dans l'exportation.

L'audition, présidée par Toufik Torche, président de la commission, s'est déroulée en présence du ministre des relations avec le parlement, Tahar Khaoua, ainsi que des cadres du ministère de l'industrie et des mines.

LE MINISTRE DU COMMERCE, M.BENMERADI DEVANT LE PARLEMENT :

«Le secteur du Commerce examine l'application de deux certificats sur les produits importés »

▸ «Vers la réduction de la facture d'importations à 30 milliards de dollars en 2018 »

Le secteur du commerce se penche sur les moyens d'introduire deux nouveaux certificats sur les produits importés que les importateurs auront à se faire délivrer, a indiqué jeudi à APS, le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi.

Constituant une garantie de la qualité du produit importé, le premier certificat concerne la commercialisation du produit importé dans le pays d'origine et le deuxième les prix d'achat au pays d'origine, a ajouté le premier responsable du secteur.

«Le but n'est pas de rajouter de nouvelles charges sur les prix des produits importés mais ce sont là des mesures nécessaires pour garantir la qualité du produit», a précisé le ministre du commerce en réponse aux préoccupations des députés, lors de son passage devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat autour du projet de la loi des Finances (PLF) 2018.

Pour le contrôle de qualité des produits en vente sur le marché national, le secteur dispose de 25 laboratoires de contrôle de qualité au niveau national.

Un nombre appelé a atteindre 48 dans les prochaines années.

Ces laboratoires ne disposent pas des moyens nécessaires pour effectuer le contrôle technique, ce qui amène le secteur à faire appel aux laboratoires des services de police et de gendarmerie, a expliqué le ministre, affirmant que le secteur examinait la possibilité de recourir aux laboratoires des universités.

Le secteur s'attèle à l'établissement de statistiques pour définir le volume de la demande locale sur les produits importés.

Dans ce sens, le Centre national de l'information et des statistiques (CNIS) relevant des Douanes et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) £uvrent depuis six mois à établir une liste devant permettre la maitrise de la demande locale.

Pour M. Benmeradi, le volume des importations, lors des années précédentes, a induit une sorte de récession des entreprises publique et privées.

S'agissant de la matière première destinée à l'industrie agroalimentaire, le ministre a indiqué qu'il n'existait aucune coordination entre les secteurs de l'agriculture et de l'industrie qui doivent mettre en place un programme de production durant toute l'année avec des intervalles entre la période de semence pour chaque secteur d'activité et produits, permettant de garantir aux unités de transformation la matière première tous au long de l'année.

«Les unités de transformation agroalimentaire travaillent 24/24H durant 3 mois et se trouvent confrontées à la rareté de la matière première durant 9 mois de l'année», a expliqué M.Benmeradi.

Au titre du PLF 2018, l'article 35 prévoit l'institution d'une taxe sur la consommation à hauteur de 60% du tarif douanier afin de maitriser davantage les importations, alors que l'article 119 prévoit une liste des produits soumis au relèvement des droits douaniers.

En outre, l'article 111 prévoit des taxes parafiscales sur les marques de fabrication, de commerce ou de services. Ainsi les opérateurs seront tenus, dès l'inscription sur le registre du commerce, de s'inscrire auprès des services de la Sécurité sociale, et ce, dans le cadre de la lutte contre l'évasion sociale grâce à l'action commune entre les ministères Commerce et de l'Emploi et la sécurité sociale. En matière de contrôle, les services du ministère du Commerce ont effectué, au cours des 9 premiers mois de 2017, deux millions d'opérations de contrôle ayant abouti à l'établissement de 200.000 infractions et 2.000 procès-verbaux.

S'agissant de la régulation du marché, le ministre a précisé qu'il est impératif d'aménager des espaces réservés aux acticités commerciales, ajoutant que 1500 marchés (gros-détail-proximité...etc) ont été recensés, alors que les besoins sont de 1500 autres pour réguler le marché.

Il a ajouté que 1000 marchés anarchiques ont été éradiqués sur un total de 1500. Les services du Commerce ont recensé 54 000 opérateurs qui activaient sur les 1 000 marchés anarchiques éradiqués et qui ont été intégrés dans le programme des nouveaux marchés. 290 nouveaux marchés sont en cours de réalisation. Pour ce qui est des locaux du président Bouteflika, le ministre a indiqué que plusieurs de ces locaux ont été réalisés en dehors des villes, alors que d'autres ont été transformés en dépôt de stockage, alors que l'économie nationale besoin plus de locaux destinés à la production.

Dans ce cadre, le ministre a fait savoir qu'un groupe de travail, regroupant des cadres des ministères du Commerce et de l'Intérieur, a été chargé de prendre en charge ce dossier.

Concernant la problématique de la fluctuation des prix d'un local commercial à un autre, le ministre a indiqué que son secteur applique des amendes à tout commerçant auquel les factures font défaut outre l'inscription sur le registre des fraudeurs, ajoutant qu'un travail considérable est fait sur la facturation qui constitue un facteur important pour la régulation des marchés.

Quant à la spéculation, le ministre a précisé que 50% des produits agricoles, fruits et légumes, sont commercialisés en dehors des marchés de gros, ce qui entraine l'anarchie dans certains marchés.

«A part 20 produits régulés, les prix sont libres mais ceci ne donne pas droit à l'anarchie, les services du Commerce et des Impôts multiplient les contrôles rigoureux».

S'agissant de la contrebande des produits nationaux et des produits subventionnés, le ministre a mis en avant la coopération avec les services de sécurité au niveau des frontières pour lutter contre ce fléau, soulignant que la nouvelle politique de ciblage des subventions est à même de contribuer à faire face à la contrebande.

Le ministre a indiqué, au volet du partenariat avec l'Union Européenne, que l'Union avait annoncé récemment de nouvelles mesures pour la sécurisation et la protection des produits, relevant que 600 mesures similaires avaient été prises à l'échelle internationale. Dans ce contexte, le ministre a affirmé que le gouvernement à toute la latitude de prendre des mesures conservatoires pour protéger la balance des paiements, ajoutant que ces mesures seront annoncées en temps opportun par l'ambassadeur de l'Algérie à Bruxelles.

Pour le ministre «rien n'empêche une révision globale de l'accord d'association avec l'UE».

Abordant le budget alloué au secteur au titre de l'exercice 2018, M. Benmeradi a indiqué que le budget de fonctionnement élevait à 20 milliards de dinars soit 4% seulement du budget de fonctionnement de l'Etat, et celui d'équipement à 2.248.000.000 dinars soit 1% du budget de fonctionnement de l'Etat, qualifiant ce budget de «très faible».

Le secteur s'emploiera à réaliser les objectifs tracés en fonction des ressources financières disponibles, d'autant qu'il recrute 13.500 fonctionnaires dont 50% activant dans le contrôle et la répression de la fraude et 50% de personnel administratif, a ajouté le ministre.

Lors de cette séance, les députés ont abordé plusieurs dossiers ayant trait notamment à la régulation du marché et des prix, au déficit enregistré en moyens humains et matériels au niveau des inspections du commerce, aux licences d'importations, au contrôle des produits importés et aux biens inexploités relevant du secteur du commerce.

Par ailleurs, des députés ont émis des appréhensions au sujet de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, tandis que d'autres ont encouragé cette adhésion, arguant que le retard ne sert pas l'économie nationale qui s'est ouverte au commerce extérieure avant même son adhésion à l'Organisation. D'autres ont mis l'accent sur l'impératif de revoir et réévaluer l'accord d'association Algérie-UE.

APS

PARLEMENT

Le ministre de l'Energie souligne la nécessité de réviser la loi sur les hydrocarbures

- Hydrocarbures: Sonatrach a réalisé 26 découvertes depuis le début de 2017
- Recul de la consommation de produits pétroliers grâce à l'augmentation des prix et à la baisse des importations de véhicules

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a mis en avant, jeudi à Alger, la nécessité de réviser la loi sur les hydrocarbures afin d'attirer les investisseurs et renforcer les réserves nationales en la matière, précisant dans ce sens, que la loi actuelle était incompatible avec les dernières évolutions de ce domaine.

La loi actuelle sur les hydrocarbures a été élaborée au moment où les cours de pétrole étaient élevés et de ce fait la fiscalité pétrolière a été élaborée sur la base de ces prix, mais avec le recul des prix «il est temps de revoir cette loi en vue d'attirer les investisseurs étrangers dans le but de renforcer les réserves nationales en pétrole, notamment après l'augmentation de la demande locale en énergie», a précisé M. Guitouni. Le ministre de l'Energie a souligné que «Sonatrach ne dispose pas des moyens de prospection, d'exploration, de forage, d'exploitation et d'exportation et que le groupe n'est pas en mesure de faire face, tout seul, à l'augmentation de la demande locale en énergie.

La loi actuelle n'encourage pas les investisseurs étrangers à établir des partenariats avec le groupe à l'instar de ce qui se fait dans les grands pays exportateurs de pétrole».

PÉTROLE :

Augmentation de la consommation locale de 210.000 barils/jour en 2010 à 420.000 barils/jours en 2017

La consommation locale en pétrole est passée de près de 210.000 barils en 2010 à 420.000 barils en 2017, a-t-il fait savoir.

Les questions des membres de la commission, lors de l'audience présidée par Toufik Torech, ont porté sur le programme du secteur dans le domaine des énergies renouvelables et les augmentations sur les prix des carburants proposées au projet de loi des finances PLF 2018, outre le programme d'exploitation du gaz de schiste.

Par ailleurs, M. Guitouni a affirmé que le programme de développement des énergies renouvelables, particulièrement l'énergie solaire, se poursuivra avec la réalisation de 4.000 mégawatts à l'horizon 2021.

Le secteur poursuivra le développement des capacités de production d'électricité, notamment avec l'entrée en service de nouvelles stations à l'horizon 2021, d'une capacité totale de 12.400 mégawatts, a fait savoir M. Guitouni. S'agissant des augmentations dans les prix des carburants proposés dans le PLF 2018, et leurs répercussions sur le pouvoir d'achat des citoyens, le ministre a indiqué que ces légères augmentations n'auraient pas un grand impact sur l'inflation ou sur le pouvoir d'achat du citoyen, soulignant que la différence de prix dans le secteur agricole sera pris en charge par le fond de soutien à l'agriculture.

Le ministre de l'Energie a insisté sur la nécessité d'orienter vers l'utilisation du «Sirghaz», affirmant que ce type d'énergie aura un effet positif sur l'environnement et sur le citoyen eu égard de son prix par rapport au prix des carburants. Dans ce contexte, M. Guitouni a mis en avant la nécessité de rationaliser la consommation des matières énergétiques produites localement et de les exporter, relevant que l'Algérie produisait près de 11,5 millions de tonnes de carburants par an (essence, gasoil et kérosène), tandis que le volume de consommation a atteint 15 millions de tonnes, la différence de l'ordre de 3,5 millions de tonnes étant importée avec une facture dépassant 1 milliards USD par an.

Concernant le gaz naturel, la demande nationale a enregistré une légère hausse au cours des neuf (9) premiers mois de 2017, la consommation des différents clients ayant atteint 31 milliards de mètres cubes, soit une augmentation de 3% par rapport à la même période de 2016, a précisé le ministre.

HYDROCARBURES :

78 milliards USD consacrés à l'investissement dans le secteur pour la période 2017-2021

M. Guitouni, a indiqué qu'une enveloppe de 78 milliards de dollars sera consacrée à l'investissement dans les hydrocarbures durant la période 2017-2021, précisant que la majorité de ces investissements seront destinés à la prospection et à l'exploration.

Il a ajouté que le groupe Sonatrach avait réalisé 26 découvertes d'hydrocarbures à fin septembre 2017 contre 28 découvertes durant la même période de l'année 2016 ce qui est de nature à consolider les réserves nationales de pétrole et de gaz.

Le ministre a souligné que pour satisfaire les besoins de plus en plus croissants du marché national en matière de produits énergétiques, le secteur tend à développer l'activité de transformation à travers le parachèvement du programme de réhabilitation et de modernisation de la raffinerie d'Alger, la réalisation de deux nouvelles raffineries à Hassi Messaoud et Tiaret et de nouveaux complexes pétrochimiques.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que les recettes pétrolières ont augmenté pour atteindre 24 milliards USD à fin septembre 2017, soit une hausse de 23% par rapport à la même période de l'année 2016.

« Les recettes pétrolières à 24 milliards USD à la fin de septembre 2017 »

Selon le ministre, cette hausse des recettes est due à l'augmentation du prix de pétrole algérien qui s'est établit autour de 51 dollars le baril à la fin de septembre 2017, contre 43 dollars/baril durant la même période de l'année 2016, soit une hausse de quelque 20%. Quant à l'exploitation du gaz de schiste, M.Guitouni a affirmé que le projet est en cours d'étude et que plusieurs études relatives à ce type d'énergie requièrent des années, et par conséquent, l'exploitation ne sera pas entamée à court terme, et que la sensibilisation dans ce domaine est importante, vu «la polémique» qu'a connu ce sujet.

Le ministre a affirmé que l'exploitation des gaz de schiste assure l'avenir des générations futures, ajoutant que les technologies employées dans ce domaine ont grandement évolué avec moins de risques environnementaux , citant pour exemple, l'expérience des Etats-Unis d'Amérique où ce type d'énergie est exploité sans porter préjudice à l'environnement et à la population.

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a indiqué jeudi à Alger que le groupe Sonatrach avait réalisé 26 découvertes d'hydrocarbures entre le 1er janvier et le 30 septembre 2017 contre 28 découvertes durant la même période de l'année 2016. Ces découvertes sont le fruit des efforts individuels du groupe Sonatrach soit sans partenariat étranger, a précisé M. Guitouni lors d'une réunion avec la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) 2018. Ces découvertes consolideront les réserves nationales de pétrole et de gaz, a-t-il ajouté.

La production d'hydrocarbures commercialisée a augmenté de 1,8% au cours des sept premiers mois de 2017 pour atteindre 122 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep), a fait savoir le ministre, précisant que cette progression a été réalisée grâce à l'augmentation de la production de gaz naturel qui a couvert la baisse des autres produits, dont le brut, et ce, en application de l'accord de l'OPEP relatif à la réduction de la production de pétrole brut.

L'Algérie s'est engagée, en vertu de cet accord, de diminuer sa production de quelque 50.000 barils/jour.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIES RENOUVELABLES, FATMA ZOHRA ZEROUATI :

«Les jeunes appelés à investir en force dans le recyclage des déchets»

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a appelé jeudi à partir de Blida les jeunes à investir en force dans la récupération et le recyclage des déchets, un secteur générateur de richesses et d'emplois, a-t-elle estimé. «Nous accordons beaucoup d'intérêt au développement de l'investissement dans le domaine du recyclage des déchets», a souligné Mme Zerouati dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya, appelant investisseurs et industriels à accompagner les jeunes désireux d'investir dans le domaine en leur facilitant l'acquisition des matières premières, a-t-elle recommandé.

Soulignant que les enjeux économiques actuels «nous incitent à nous intéresser davantage à ces métiers environnementaux pour lesquels les pays développés accordent un intérêt suprême», la ministre a observé que même si l'Algérie en est encore à ses débuts dans ce domaine,» elle peut avancer très vite si les industriels adhérent à cette démarche, au même titre que le citoyen qui se doit d'acquérir une culture de tri des ordures qui facilitera leur récupération».

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a pour objectif principal l'amélioration du cadre de vie des citoyens, qui commence par la prise en charge idoine des déchets a, en outre, soutenu Fatma Zohra Zerouati, non sans appeler les citoyens à accompagner les responsables et associations du domaine dans leurs efforts pour un environnement propre.

Inspectant le centre de tri des déchets ménagers de Soumaâ (est de Blida), la ministre y a rencontré un groupe d'etudiants en Master, spécialisés dans le recyclage des ordures, une filière récemment créée à l'université Saâd-Dahleb de Blida, dont elle a loué l'intégration de l'élément féminin, vu que ce domaine relevait auparavant du monopole des hommes.

Après avoir exprimé son mécontentement à l'égard du retard accusé dans le chantier du parc urbain de Behli, Mme Zerouati a, par ailleurs, mis en garde contre toute négligence constatée dans la réalisation des projets destinés à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, dont particulièrement ceux dotés d'enveloppes financières, a-t-elle souligné, recommandant l'accélération des travaux de cet espace de détente, en vue de sa livraison dans les délais impartis, d'autant plus que la wilaya accuse un manque en la matière.

Le projet de parc urbain, qui s'étend sur une assiette de 11 ha, a été lancé en travaux début 2014, avant de voir ses travaux arrêtés alors qu'ils avaient atteint un taux d'avancement de 40%, pour cause de problèmes rencontrés par l'entreprise réalisatrice.

Le chantier avait été relancé en 2016.

Interrogée à propos du rejet, par des personnes, de près de 40 tonnes de médicaments périmés dans un cours d'eau de la ville de Bouguerra (à l'est de Blida), Mme Zerouati a assuré que le ministère de tutelle a dépêché une commission pour enquêter au sujet de ce dépassement qu'elle a qualifié de crime, soulignant, en outre, la prise de toutes les mesures, en coordination avec les autorités locales, afin d'éviter d'éventuels dépassements similaires à l'avenir.

A l'entame de sa visite, la ministre s'est rendue à une foire des produits agricoles de montage et des activités d'associations du domaine environnemental, abritée par la commune de Chréa, où lui a été présenté un exposé sur l'état des lieux des secteurs des forêts et de l'environnement et sur le parc national de Chréa, avant une visite d'inspection au Centre d'enfouissement technique des déchets (CET) de Beni Merad.

APS

BEJAÏA :

173 exposants à la 15e édition de la fête de la figue de Beni-Maouche

173 exposants ont pris part, jeudi à Béni-Maouche (Bejaia), au lancement de la 15ème édition de la fête de la figue, inscrite cette année sous le double signe de l'accroissement du verger figuicole, un relèvement plus grand de la qualité du produit et la multiplication de ses produits dérivés.

Organisé dans l'espace, habituellement dédié au marché hebdomadaire de la localité, l'évènement a rassemblé des producteurs de plusieurs wilayas, notamment Bouira, Tizi-Ouzou, Bordj-Bou-Arredj et surtout Sétif, associée avec dix de ses communes au dispositif de labélisation, toutes réunis sous la même appellation de figue de Béni-Maouche .

Le critère commun, étant la variété produite (Taamriwt, Azenjer et Taberkent), sa localisation analogue en altitude (400 mètres) et sa similaire grosseur. Il s'agit en fait d'une même aire géographique de production qui réunit 11 communes de la wilaya de Bejaia et 10 communes de la wilaya de Sétif, et qui réunit, jusqu'au jour d'aujourd'hui, 160 adhérents au dispositif de labélisation.

L'occasion, du reste, a donné l'opportunité aux services agricoles nationaux et de wilaya, de révéler le logo de ce label, dessiné en 2015, mais qui n'a pas encore été attribué ou exploité et qui a frustré, a priori, plusieurs producteurs qui espéraient en faire usage dès cette année, notamment dans leur tentative d'en exporter quelques contingents du produit vers l'Europe.

Son affirmation (label) a en tous cas ravi, l'association locale des producteurs de figue qui, dores et déjà, ont pris le pari dans cette perspective de vente à l'étranger d'améliorer la qualité de la figue au double plan de la production et du conditionnement, mais aussi par l'introduction de moyens techniques plus conséquents dans la préparation des sols et des plantations et surtout de séchage, effectué actuellement de façon artisanale.

La fête, qui reste un moment commercial privilégié par lequel la production s'écoule, n'en reste pas moins un instant d'échange pour les professionnels qui en saisisse l'opportunité pour débattre de la filière et de sa promotion.

Des conférences, des tables rondes et des rencontres restreintes sont prévus à cet effet, avec en filigrane l'ambition de tracer une feuille de routes sur les actions à entreprendre en l'espèce.

Pour autant le caractère convivial et la bonhomie restent de mise. Et les visiteurs, venus de plusieurs régions du pays, en profitent pour faire leur emplette, en flânant à travers les stands, en dégustant, ou en trouvant des produits innovants, à l'instar du chocolat à base de figue, qui fait une incursion remarquée.

L'initiative est venu d'un transformateur de la région qui a multiplié les innovations et qui espère mettre ses produits à l'épreuve des consommateurs.

Quelque 300.000 quintaux de figues, étalés sur 10.000 hectares ont été produits cette année, dont l'essentiel vendu verte et le reste asséché. Une partie, très modeste, est prédestinée à la transformation, notamment en confiture.

APS

TAMANRASSET :

Diversification des produits agricoles, un challenge à relever

La diversification des produits agricoles constitue un des objectifs sur lesquels mise le secteur de l'agriculture et un challenge à relever dans la wilaya de Tamanrasset.

Cette perspective que visent à atteindre aussi bien les services de la direction locale des services agricoles (DSA) que les agriculteurs de la wilaya, est conforté par les indices «positifs» apparus ces dernières années grâce à la fédération des efforts dans le cadre de la promotion des activités agricoles dans cette région de l'extrême Sud du pays, estiment les responsables de la DSA.

Les efforts continus déployés par les agriculteurs, à la faveur du soutien des pouvoirs publics, ont été boostés par l'orientation, au titre de la saison agricole 2017/2018, vers le développement de nouvelles expériences agricoles portant notamment sur la culture de la tomate industrielle, adoptée à la suite de la visite, en mai dernier dans la wilaya, d'une commission ministérielle, et des résultats «satisfaisants» obtenus de la première expérience menée sur une surface de quatre (4) hectares.

Cette expérience intervient à la suite de la volonté manifestée par un investisseur privé, opérant dans le domaine de la conservation de la tomate à Reggane (Adrar), de reproduire l'expérience de la culture et de la conservation de ce produit dans la région du Tidikelt (Nord de Tamanrasset), a précisé le chef de service de l'organisation de la production et de soutien technique à la DSA.

Abdelaziz El-Seddi a expliqué que les agriculteurs ayant mené cette expérience «réussie» se sont dits prêts à faire aboutir cette expérience et étendre la superficie lui étant consacrée à 14 hectares, à la faveur d'une convention de partenariat avec l'investisseur, augurant ainsi d'un avenir prometteur pour la filière.

A ces efforts de développement et de diversification des produits agricoles à travers cette vaste wilaya, la DSA s'emploie à développer les activités agricoles dans la région frontalière d'In-Guezzam et celle d'In-Salah ou a été réussie la production de certains produits saisonniers (pastèque, dattes et autres).

Confinée à l'extrême Sud de la wilaya de Tamanrasset, la région d'In-Guezzam offre plusieurs facteurs lui conférant une place de choix parmi les zones agricoles de par l'étendue de ses périmètres agricoles et la réunion des conditions naturelles nécessaires, notamment l'abondance de la ressource hydrique souterraine, contribuant à l'amélioration de la qualité de la production.

La DSA, qui table sur le développement et la diversification de certains produits agricoles, notamment maraichers, a fait état de l'examen par la commission d'orientation agricole de plusieurs dossiers d'investissement dans la région d'In-Guezzam.

Il est signalé, dans le cadre de la promotion de l'investissement agricole, de la réalisation et la mise en service d'un forage d'irrigation agricole, ainsi que l'électrification des exploitations de 25 promoteurs pour les aider à les travailler.

Mobiliser la ressource en eau pour booster l'activité agricole

Dans l'optique d'impulser et de promouvoir les activités agricoles dans la wilaya de Tamanrasset, sont projetées plusieurs opération de forages d'irrigation à travers différentes régions, l'exploitation des barrages inféro-flux jugés très profitables dans la région de l'Ahaggar aux nombreux Oueds.

La réalisation de ces barrages s'effectue à la lumière d'études multisectorielles afférentes aux différents volets social, environnemental et animal, en vue d'épargner d'éventuelles retombées négatives. Selon le chef de service à la DSA, une importante étude liée à la valorisation et la mobilisation des ressources en eau dans le bassin de l'Ahaggar est menée par le commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes (CDARS-Ouargla) avec le concours du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et l'Organisation arabe pour l'Agriculture. Le projet d'étude, qui prévoit le financement d'opérations susceptibles d'assurer un approvisionnement suffisant en eau d'irrigation agricole, cible notamment les volets liés aux cours d'eau, les Oueds et le climat.

La wilaya de Tamanrasset renferme une surface agricole globale de 720 hectares, dont 415 ha en irrigués et le reste (305 ha) dédié aux activités culturales traditionnelles, en partie dans la céréaliculture, notamment dans les régions d'Abalessa et d'In-M'guel, selon les services de la DSA.

TISSEMSILT :

Lancement des travaux de réalisation d'un deuxième complexe laitier

Les travaux de réalisation d'un deuxième complexe laitier ont été lancés, jeudi, à Bordj Bounaama (Tissemsilt).

Les travaux de ce complexe de production du lait et dérivés, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Abdelkader Benmessaoud lors d'une visite d'inspection, ont été dotés d'une enveloppe 790 millions DA au titre de l'investissement privé pour un délai de réalisation de 12 mois, selon des explications fournies sur place.

La capacité du complexe est de 40.000 litres/jour de lait pasteurisé et transformé en yaourt et fromage, outre la production du lait de chèvre, selon son promoteur, Adda Amalou qui a annoncé la signature prochaine d'une convention avec des éleveurs de vaches et de caprins des zones limitrophes, avec la collaboration de la direction des services agricoles (DSA) pour garantir la fourniture régulière du lait cru à son usine.

S'étendant sur une superficie de 3.000 mètres carrés, ce projet devra générer 90 postes d'emploi permanents, en plus de sa contribution au développement de l'activité de collecte et de transport du lait dans la wilaya.

La wilaya de Tissemsilt dispose d'un autre complexe de production du lait et dérivés à Sidi Mansour (Khemisti).

Le wali avait indiqué, en marge de sa visite, que les autorités de la wilaya ont réservé un quota de 1000 aides à l'habitat rural à la daira de Bordj Bounaama. Il a également fait part d'un projet d'aménagement du chemin de wilaya (CW 6) dans cette région qui, selon lui, constituera une priorité, tout en assurant que les préoccupations des citoyens des zones rurales de la daira de Bordj Bounaama seront prises en charge dont l'aménagement de pistes et la fourniture du gaz de ville.

A Bordj Bounaama toujours, il a procédé à la mise en service du gaz naturel au profit de 55 foyers à El Mactaa et a mis en exploitation un stade sportif de proximité et visité une piscine couverte qui ouvrira bientôt ses portes.

A Beni Lahcen, le wali s'est enquis du projet de revêtement du chemin reliant des douars au CW 6 et écouté un exposé sur le projet de raccordement de la ville à un réservoir de 1000 mètres cubes d'eau, avant de visiter un projet d'aménagement de 100 habitations rurales groupées à Tidjerouine.

APS

TIZI-OUZOU :

Une enveloppe de plus de 230 millions de DA pour la compensation des dégâts causés par les incendies

Une enveloppe financière de plus de 231 millions de a été mobilisée au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou pour la compensation des dégâts causés par les incendies de l'été dernier, a-t-on appris jeudi, du Conservateur local des forêts.

Les décisions d'inscription de travaux d'urgence, tel que promis par le Ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche lors de sa visite dans la wilaya en juillet dernier, dans le cadre du dédommagement des dégâts causés par les incendies, ont été notifiées par la Direction générale des forêts (DGF) mardi dernier à la Conservation de Tizi-Ouzou, pour le lancement de opérations de plantation, de taille de régénération et d'ouverture de piste, a indiqué à l'APS Moussa Tabti. Au titre de ces travaux qui seront réalisés dans l'ensemble des wilayas touchées par les feux exceptionnels de l'été passé, Tizi-Ouzou a bénéficié de la part du lion du fait qu'elle a été la plus sinistrée par les flammes qui ont coûté la vie à un citoyen, mort brulé à Ait Yahia Moussa, et causé d'énormes dégâts au patrimoine forestier et agricole, a précisé ce même responsable.

Ces travaux porteront sur la plantation de 29 508 oliviers, 34 458 autres arbres fruitiers, une taille de régénération sur 61 127 plants et l'aménagement d'un total de 48 km de pistes agricoles, a ajouté M. Tabti qui a rappelé que l'évaluation des dégâts a été effectuée par des commissions locales (communales et de daïras) chapeautées par une commission de wilaya présidée par le wali, et que la situation transmises aux autorités centrales a été prise en charge dans son intégralité.

Ce programme d'urgence qui doit être réalisé en six mois et qui sera lancé dans quelques jours, a été confié d'office au Groupe génie rural (GGR) qui dispose des moyens nécessaires pour sa concrétisation. Cette entreprise publique effectuera les travaux de plantation et de taille de régénération au profit des bénéficiaires de cette mesure de compensation des dégâts des incendies, décidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a expliqué le conservateur local des forêts.

DISPARITION D'UN CITOYEN À BOUZGUENE :

Alane Farid rentre chez lui après une «éclipse» de 24 jours

Porté disparu depuis le 2 octobre courant, Alane Farid, un citoyen du village Tazrout dans la commune de Bouzguene (60 km. au sud-est de Tizi-Ouzou), est enfin rentré chez lui dans la soirée de mercredi, a-t-on appris de sources sécuritaires. Les circonstances de la disparition et de la réapparution de Alane Farid n'ont pas été pour l'heure dévoilées par les services de sécurité. Un membre du comité de village Tazrout, Khellaf Azwaw, a indiqué à l'APS que Alane Farid (42 ans) «se porte visiblement bien même s'il apparaît affaibli». Il a ajouté que Farid «n'a fourni aucun détail sur sa disparition dont il dit n'avoir aucun souvenir».

Le comité du village Tazrout qui a remercié tous les citoyens et services de sécurité qui se sont mobilisés pour rechercher Farid, a réussi à convaincre le «disparu» de se faire ausculter par un médecin pour s'assurer de son état de santé.

KHENCHELA :

Plus de 80 % de taux de couverture par la Protection civile avant fin 2018

La wilaya de Khenchela sera couverte à plus de 80% par les services de la protection civile avant fin 2018, a indiqué, jeudi à l'APS, le directeur de la protection civile de cette wilaya, le lieutenant-colonel Abdelmalek Boubartakh.

En marge de la visite d'inspection du wali de la wilaya à de nombreux projets de développement dans le daïra d'El Hamma, ce même responsable a déclaré que le taux de couverture par les services de la protection civile dans cette wilaya atteindra les 80% à la faveur de la réception de quatre nouvelles infrastructures.

Il s'agit, selon lieutenant-colonel Boubartakh, de la réception d'une unité secondaire de la protection civile dans la commune de Ouled Rechache, dont les travaux ont été achevés et qui sera opérationnelle en novembre prochain, ainsi que l'unité d'El Oueldja qui attend d'être raccordée aux différents réseaux.

Il s'agit également de l'unité secondaire de la commune d'El Hamma, dont les travaux enregistrent un taux d'avancement de 80%, tandis que les travaux de réalisation de l'unité du village "El Meita" ont atteint un taux d'avancement de l'ordre de 45%, a-t-il précisé, ajoutant que toutes les deux seront réceptionnées "avant la fin de l'année 2018". La wilaya de Khenchela dispose actuellement, en matière de structures de la protection civile, d'une unité principale et de six autres unités secondaires en plus de deux unités sectorielles et d'un centre avancé.

TISSEMSILT:

Un incendie dans une meunerie au village de Selmana maîtrisé par les agents de la Protection civile

Un incendie déclaré jeudi soir dans une meunerie appartenant à un particulier au village de Selmana (commune d'El-Ayoun) dans la wilaya de Tissemsilt a été vite maîtrisé par les pompiers, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.

Le commandant Mourad Bensalem a expliqué à l'APS que le feu s'est déclaré vers 21h20 au niveau des groupes électrogènes de la meunerie qui occupe un superficie importante.

Les agents du poste avancé de la Protection civile du village sont intervenus rapidement et ont réussi à éteindre les flammes au bout d'une dizaine de minutes et éviter ainsi un énorme incendie qui risquait de ravager le site qui contenait une importante quantité de céréales outre les équipements, a-t-il ajouté. Un court-circuit électrique serait à l'origine de l'incendie, selon la même source.

Les service de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'incident.

TLEMCEN:

Création d'une entreprise publique pour la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers

Une entreprise publique pour la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers de la wilaya de Tlemcen a été créée par délibération, lors de la troisième session de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) qui a également adopté ses statuts.

Dénommée «Tlemcen net», cette entreprise à caractère industriel et commercial et dont la compétence s'étendra progressivement à l'ensemble du territoire de la wilaya, a été créée pour pallier les insuffisances relevées au niveau des communes dans ce domaine, a indiqué le wali lors de cette session tenue mercredi. Elle effectuera sa mission dans le cadre de concessions avec les communes, a-t-il ajouté.

La ville de Maghnia, où de grands déficits sont enregistrés en matière de levée des déchets ménagers, abritera le siège de cette entreprise qui héritera des travailleurs des communes assurant cette mission, ainsi que des équipements et matériels spécifiques des collectivités locales, a encore signalé Ali Benyaiche, soulignant qu'il s'agit là du premier capital de l'entreprise qui bénéficiera de subventions et aides de la centrale et de la wilaya.

Les activités de «Tlemcen net» ne se limiteront pas aux seuls déchets ménagers, mais seront élargis à l'entretien des espaces verts et autres jets d'eau, a fait savoir le responsable de l'exécutif.

La wilaya de Tlemcen a, par ailleurs annoncé le wali, vient de recevoir un montant de 6,3 milliards de DA en crédits de paiement pour apurer l'ensemble des situations impayées de la wilaya, notamment celles des entreprises ayant réalisé des projets. Le défi à relever est la consommation de ces crédits.

Saisie de plus de 9 kg de kif traité à Beni Boussaid

Les éléments de la Sûreté de daira de Beni Boussaid ont saisi dernièrement 9,300 kg de kif traité, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tlemcen.

Agissant sur informations faisant état d'une transaction douteuse à proximité d'une station service sur la route menant à Hammam Chigueur (Maghnia), ils ont mis en exécution un plan en collaboration avec ceux de la Sûreté de la daira de Maghnia et de la brigade mobile de la police judiciaire de Beni Boussaid.

Ce plan a permis de surprendre un suspect transportant dans son véhicule un sac en plastique contenant la quantité de kif traité saisie qui traitait avec autre.

Les deux personnes ont été arrêtées et l'enquête sur cette affaire est ouverte, a-t-on indiqué.

APS

TRANSPORT
Le Brésil envisage de privatiser 13 aéroports

Le gouvernement brésilien a annoncé mercredi avoir incorporé dans son grand programme national de privatisation une liste de 13 aéroports.

Les aéroports concernés sont ceux de Macae dans l'Etat de Rio de Janeiro (sud-est), Vitoria (Espirito Santo, sud-est), Recife (Pernambouc, nord-est), Juazeiro do Norte (Ceara, nord-est), Bayeux et Campina Grande (Paraïba, nord-est), Aracaju (Sergipe, nord-est), Maceio (Alagoas, nord-est) et cinq aéroports du Mato Grosso (centre-ouest).

Mais l'aéroport Congonhas de Sao Paulo, le deuxième plus grand du pays, ne figure pas sur cette liste, bien qu'on ait annoncé sa privatisation en août dernier.

L'Autorité nationale de l'aviation civile (ANAC) sera chargée de mettre en oeuvre cette privatisation, sous la supervision du ministère des Transports.

INDONÉSIE:
46 morts dans l'incendie d'une usine de feux d'artifice

Au moins 46 personnes ont été tuées et des dizaines blessées dans le violent incendie qui a ravagé jeudi une usine de feux d'artifice à la périphérie de Jakarta, provoquant des explosions et d'épais dégagements de fumée noire, a indiqué la police indonésienne.

L'incendie s'est déclaré vers 09H00 (02H00 GMT) dans un complexe industriel à Tangerang et les pompiers ont lutté pendant plusieurs heures contre les flammes avant d'éteindre le feu en fin d'après-midi. Un précédent bilan faisait état d'au moins 23 morts. Le dernier bilan s'élèvait à 46 morts, a déclaré chef de la police de la ville de Tangerang, Harry Kurniawan, après avoir fait état auparavant de 47 morts. «Il y a 46 sacs mortuaires, nous sommes toujours sans nouvelles de 10 personnes, les évacuations se poursuivent», a-t-il déclaré. Un total de 103 ouvriers travaillait dans cette usine, a déclaré de son côté un responsable de la police de Jakarta, Nico Afinta, à la chaîne de télévision indonésienne Kompas TV. Un pompier sur place a indiqué que les victimes avaient été calcinées et ne pouvaient être reconnues: «ceux qui sont morts sont complètement brûlés, totalement méconnaissables», a déclaré ce pompier, Oni Sahroni, à la chaîne de télévision Metro TV. L'incendie s'est déclaré près de la porte d'entrée de l'usine et s'est rapidement propagé, a indiqué la police qui a ouvert une enquête afin d'établir la cause du sinistre.

«Des victimes ont été découvertes entassées au fond, il semble qu'elles voulaient éviter le feu à la porte d'entrée», a déclaré M. Afinta à Metro TV.

INDE:
Des touristes suisses agressés avec des pierres

Un couple de touristes suisses a été agressé en Inde à coups de bâtons et de pierres dans la région du Taj Mahal par des jeunes qui voulaient prendre des selfies avec eux, ont rapporté jeudi la police et la presse.

Alors qu'ils visitaient dimanche l'ancienne cité moghole de Fathepur Sikri, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'Agra et son iconique Taj Mahal, les deux routards ont été suivis, harcelés puis passés à tabac par une bande pour se photographier en leur compagnie.

Selon le quotidien Times of India, le jeune homme souffre d'une fracture au crâne et d'un caillot de sang dans le cerveau, quant sa compagne, elle a eu un bras cassé. Les deux voyageurs sont originaires de Lausanne, d'après le quotidien.

La police locale a procédé à l'arrestation d'un premier suspect et dit en avoir identifié plusieurs autres. «Il est en détention et interrogé», a déclaré Pradeep Kumar, un policier de Fathepur Sikri cité par l'AFP.

En 2016, 8,8 millions de touristes étrangers ont visité l'Inde, une croissance de 9,7% en un an, selon des chiffres du gouvernement.

OURAGAN MARIA:
Plus de 73.000 Portoricains ont fui vers la Floride

Plus de 73.000 personnes ont fui Porto Rico pour se réfugier en Floride après le passage dévastateur de l'ouragan Maria le 20 septembre, selon des données du gouvernement de Floride.

Le passage de l'ouragan sur cette île des Caraïbes de 3,5 millions d'habitants a fait au moins 48 morts et laminé habitations, commerces et infrastructures. Ainsi, la majeure partie de ce territoire américain est toujours sans électricité ni eau potable. Par ailleurs, l'aide peine toujours à arriver dans les zones les plus reculées. «Depuis le 3 octobre 2017, plus de 73.000 personnes sont arrivées en Floride depuis Porto Rico via l'aéroport international de Miami, l'aéroport international d'Orlando et le port des Everglades», indique mercredi le gouverneur de Floride Rick Scott dans un communiqué. L'ouragan Maria a frappé l'île le 20 septembre, mais les arrivées de Portoricains en Floride n'ont commencé à être enregistrées qu'à partir du 3 octobre, date à laquelle cet Etat du sud des Etats-Unis a été déclaré en état d'urgence afin de pouvoir répondre à l'arrivée de Portoricains, a expliqué un porte-parole du gouverneur de Floride. Grâce à cette déclaration, la Floride a pu ouvrir des centres de secours dans deux aéroports et un port, qui depuis ont accueilli quelque 15.000 personnes. Dans ces centres, les migrants ont accès à l'aide fournie par l'agence fédérale des situations d'urgence Fema, ainsi qu'aux agences gouvernementales dédiées à l'enfance, aux familles et à la santé ou encore à des organisations comme la Croix-Rouge. Le gouverneur de Floride a également signalé que les écoles et universités de l'Etat avaient enregistré plus de 3.500 nouveaux élèves ou étudiants venant de Porto Rico où des Iles Vierges américaines, également touchées par l'ouragan. Les universités de Floride ont supprimé les frais d'inscription pour les personnes venant de ces îles sinistrées.

La situation à Porto Rico reste précaire plus d'un mois après le passage de l'ouragan. Mercredi, 75% des foyers n'avaient toujours pas d'électricité et peu disposaient d'eau potable. L'île fait en outre face à une dette abyssale, estimée à plus à 73 milliards de dollars. En raison de cette crise, de très nombreux Portoricains ont déjà fui l'île ces dix dernières années. Ancienne colonie espagnole, Porto Rico est devenu un territoire américain à la fin du 19e siècle avant d'acquérir un statut spécial d'«Etat libre associé» dans les années 1950. Les Portoricains sont des citoyens américains, mais ils ne disposent pas du droit de vote à l'élection présidentielle.

APS

UN HÉLICOPTÈRE RUSSE S'ABÎME EN MER DANS L'ARCTIQUE :
Le sort des 8 personnes à bord demeure inconnu

Un hélicoptère russe avec huit personnes à son bord s'est abîmé en mer jeudi au large de l'archipel norvégien du Svalbard dans l'Arctique, ont annoncé les services de secours norvégiens.

Le sort des huit occupants n'était pas connu dans l'immédiat.

L'appareil a disparu à deux ou trois kilomètres au large de Barentsbourg, une communauté russe située sur l'archipel norvégien, a précisé le Centre norvégien de secours.

«Nous avons juste été informés qu'il s'est abîmé en mer. Dans quelle mesure c'était contrôlé, nous l'ignorons», a déclaré un responsable du Centre de secours, cité par l'AFP. Il s'agit d'un Mil Mi-8 russe basé en permanence près de Barentsbourg.

Le traité de Paris de 1920 confie à la Norvège la souveraineté sur le Svalbard mais stipule aussi que les ressortissants de tous les Etats signataires puissent exercer sur ces terres et «leurs eaux territoriales» des activités économiques «sur un pied de parfaite égalité».

C'est à ce titre que la Russie exploite du charbon à Barentsbourg, une communauté qui compte plusieurs centaines de mineurs russes et ukrainiens.

FINLANDE :
Au moins 4 morts dans un accident de train

Au moins quatre personnes ont été tuées lorsqu'un train et un véhicule militaire blindé sont entrés en collision jeudi matin dans le sud de la Finlande, selon des médias.

Le journal Helsingin Sanomat a initialement indiqué que l'accident avait fait quatre morts, citant des sources hospitalières. Toutefois, les forces de défense finlandaises ont confirmé les décès sans préciser le nombre. Plus tôt, les médias locaux ont affirmé que la collision avait fait onze victimes.

L'accident s'est produit près de la ville de Tammisaari, à 100km à l'ouest d'Helsinki, dans un passage à niveau. Le train de passagers faisait la navette entre Karjaa et la ville portuaire de Hanko.

Le véhicule militaire impliqué dans l'accident, de fabrication finlandaise, était souvent utilisé pour transporter des soldats. Une base militaire importante se trouve à Dragsvik, près de Tammisaari.

La première neige de l'automne est tombée jeudi matin en Finlande, causant des problèmes de circulation.

CHINE:
Découverte d'un ensemble de tombeaux anciens

Des archéologues chinois ont annoncé jeudi avoir achevé au bout de trois mois les fouilles de six groupes de tombeaux anciens situés dans la municipalité chinoise de Chongqing (sud-ouest).

Ces 25 tombeaux, découverts dans un parc industriel du village de Huanggu, datent probablement de la dynastie des Song du Sud (1127-1279) et de la dynastie des Ming (1368-1644), a fait savoir un porte-parole de l'Institut de recherche du patrimoine culturel de Chongqing.

Les tombeaux s'étendent sur plus de 1.600 m², soit l'équivalent de quatre terrains de basket.Les archéologues s'intéressent en particulier à sept tombeaux en pierre composés de deux chambres réalisés avec du matériel de construction de grande qualité et ornés de décorations minutieuses, ce qui témoigne du statut de leurs propriétaires.

Au total, 38 artefacts funéraires, tels que des objets en porcelaine, ont aussi été découverts lors des fouilles lancées fin juillet. Les archéologues souhaitent apprendre de nouveaux détails sur les rites funéraires de ces périodes.

POUR LES BESOINS DES PRESTATIONS DE CHIMIOTHÉRAPIE ET RADIOTHÉRAPIE

M.Hasbellaoui met l'accent sur la formation de généralistes

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a mis l'accent, jeudi à El-Oued, sur l'importance de la formation des praticiens généralistes devant assurer les prestations médicales en chimiothérapie et radiothérapie.

Le ministère de la santé a arrêté un programme de formation des praticiens généralistes au niveau local pour leur permettre d'assurer les prestations médicales lors des traitements par chimiothérapie et radiothérapie des cancéreux au niveau des établissements publics hospitaliers, a indiqué le ministre lors d'une visite de travail dans cette wilaya.

Ce programme vise à combler le déficit en spécialistes dont le nombre ne peut couvrir les besoins des services d'oncologie ouverts au niveau des EPH à travers le territoire national, a-t-il expliqué avant d'insister aussi sur la nécessaire formation des spécialistes en chirurgie générale pour assurer les interventions d'ablation de tumeurs.

Le ministre a amorcé sa tournée dans la localité d'El-Hamadine, commune d'El-Magrane, où il a inauguré la polyclinique Chahid Hezla Mohamed Bensalem et pris connaissance des prestations médicales assurées par cette structure de proximité.

M.Hazbellaoui a évoqué, à cette occasion, la possibilité de recourir aux sages-femmes retraitées et d'accorder des dérogations de prolongation de durée de travail pour les personnes admissibles à la retraite, afin d'assurer la continuité des prestations de santé au niveau des structures Mère-Enfant, tout en insistant sur l'intérêt à accorder à la formation de paramédicaux pour combler le déficit et améliorer la prise en charge sanitaire dans les structures médico-chirurgicales. Dans la commune du chef lieu de wilaya, le ministre a inspecté les urgences médico-chirurgicales d'une capacité de 35 lits, sis à la cité du ''8 Mai 1945'', entrée en service en juin 2014 et assurant une couverture médicale pour une population de plus de 700.000 habitants de la région, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Le ministre a ensuite inspecté, au niveau de l'établissement public hospitalier EPH- ''Benamar Djilani'' à El-Oued, le service d'oncologie (15 lits),

encadré par des oncologues, ainsi que trois médecins généralistes, 14 agents paramédicaux et un psychologue.

Il a, sur site, écouté un exposé sur la télémédecine qui a permis, outre l'animation cette année de 50 séances de formation, le diagnostic de 195 cas complexes dans 29 spécialités médico-chirurgicales.

Développer la technique de télémédecine dans les hôpitaux

M.Hazbellaoui a suivi aussi un exposé sur le programme de jumelage entre l'EPH-Benamar Djilani et huit (8) autres établissements hospitaliers du pays, et a insisté sur l'exploitation de la technique de télémédecine dans les différents hôpitaux, ainsi que sur la formation de chirurgiens en oncologie. Pas moins de 39 jumelages inter-hôpitaux, organisés jusqu'à fin septembre dernier, ont permis à 809 malades de bénéficier de consultations médicales spécialisées, dont 403 ont bénéficié d'interventions chirurgicales, 49 au profit de cancéreux, selon les explications fournies.

Le ministre a poursuivi sa tournée par l'inspection de l'établissement hospitalier d'ophtalmologie, d'une capacité de 40 lits, réalisé pour un investissement de 1,64 milliard DA (étude, réalisation et équipement). La structure assure 300 à 500 consultations par jour, en plus de 30 à 40 interventions chirurgicales ophtalmologiques, par un staff cubain composé de 65 praticiens, dont 25 spécialistes.

Sur site, le ministre a appelé à renforcer le staff médical en spécialistes et compétences algériennes.

Au chef lieu de wilaya, il s'est enquis du projet d'une polyclinique au pôle de 1.300 logements, avant d'inspecter l'établissement hospitalier Mère-enfant ''Bachir Bennacer'' de 120 lits, qui couvre les besoins d'une population de 820.000 habitants, avant de visiter une maternité au quartier 17 octobre.

M. Mokhtar Hazbellaoui s'est enquis, au terme de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya d'El-Oued, du projet de centre anticancéreux, d'une capacité de 140 lits.

Les travaux de réalisation de cette structure médicale qui s'est vue accorder un financement de 5,2 milliards DA, sont à 99% d'avancement. Il dispose de différents services médicochirurgicaux d'oncologie, d'imagerie médicale, de diagnostic, de médecine nucléaire et de radiothérapie, selon sa fiche technique.

ALGER

Le 1er Salon international «e-santé et modernisation des hôpitaux» inauguré

Le 1er salon international e-santé et modernisation des infrastructures hospitalières «HopitAlger Expo : hôpital du futur», a été inauguré jeudi à Alger avec la participation de divers acteurs du secteur de la santé et autres.

Co-organisé par le World Trade Center Algérie (WTC) et l'agence communication multimédia et services (ACMS), ce salon, premier du genre en Algérie, réunit quelques 35 exposants représentant les établissements hospitaliers publics (EPH), les laboratoires pharmaceutiques, les fournisseurs de technologies nouvelles et autres solutions médicales destinées aux professionnels de la santé, ainsi que les secteurs des assurances en rapport avec l'assurance-vie. Cette manifestation permettra aux spécialistes de la santé et des nouvelles technologies de déterminer et d'analyser les opportunités, les enjeux et les perspectives de développement du secteur de la santé en Algérie par l'intégration des technologies numériques dans le quotidien des praticiens, ont expliqué les organisateurs.

«L'hôpital du futur est celui qui doit s'adapter dans le temps pour assurer les conditions qualitatives de santé par rapport à ce qui se fait ailleurs», a indiqué le conseiller principal de World Trade Center Algérie, Said Hocine, précisant que ce salon vise à «présenter et à partager ce qu'ont acquis les Algériens dans ce domaine et ce qui est fait à l'étranger pour pouvoir mettre en place l'ensemble des structures d'étude, de conception et de réalisation pour que l'hôpital de demain soit effectivement au service du malade algérien». Tout en soulignant l'importance du secteur de la santé dans le développement du pays, le même responsable a estimé qu'à l'ère de la mondialisation du numérique et de l'ensemble de prestations de services, «il nous appartient aujourd'hui de mettre en place rapidement les structures sanitaires en adéquation avec ce développement technique».

Pour sa part, M. Salim Ghezal, directeur d'ACMS, a estimé qu'«il s'agit de mettre les technologies de pointe au service du patient algérien et pour la facilitation la prise en charge de ce dernier, à travers, entre autres, l'informatisation des dossiers», tout en insistant sur la nécessité de moderniser le secteur de la santé.

Il a ajouté que l'intérêt de cette manifestation consiste également à permettre aux startups présentes de proposer leurs solutions afin de contribuer à leur tour à la création des hôpitaux du futur. Outre le salon, cette manifestation de trois jours est marquée par la tenue de conférences, d'ateliers et de tables rondes, animés par des experts de haut niveau, issus du secteur de la santé et des nouvelles technologies.

ORAN

L'asthme et l'autisme en Algérie thèmes du 14e congrès de la SPO en novembre

L'asthme, l'autisme, les troubles du langage et du comportement chez l'enfant en Algérie seront les thèmes retenus pour le 14ème congrès de la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO), prévu du 23 au 25 novembre prochain à Oran, a-t-on appris jeudi des organisateurs. «Au fil du temps, notre congrès a pris une dimension internationale et va réunir des conférenciers de renom, aussi bien étrangers que nationaux, pour discuter des différents thèmes ayant trait à la pédiatrie courante», a précisé à l'APS Salim Benzerga, président de la SPO. Il sera question de débattre de l'asthme et de son traitement inhalé, de l'autisme en Algérie et des troubles du langage et du comportement et enfin de la prise en charge des détresses vitales néonatales. «En abordant ces thèmes, on aura fait le tour des questions d'actualité qui se posent à nos médecins et abordé les principales pathologies qui touchent de plus en plus nos enfants», a-t-il fait savoir. Le congrès sera dédié à la mémoire du Docteur Abdelmadjid Benmansour, éminent spécialiste en pédiatre à Oran, décédé en janvier dernier et qui a consacré sa vie à soigner et aider des milliers d'enfants. Cette année, la SPO a innové en organisant une session pour les résidents afin de les accompagner dans leur cursus de formation et améliorer leurs compétences. Une autre session est dédiée au personnel paramédical qui nous est d'un grand secours et apport dans l'accomplissement de notre profession, a souligné M. Benzerga.

Inauguration de l'héliport de l'EHU d'Oran avec un essai d'atterrissage réussi

Le nouvel héliport de l'établissement hospitalo-universitaire «1er novembre» d'Oran a été inauguré jeudi avec l'organisation d'un atterrissage expérimental réussi d'un hélicoptère de sauvetage appartenant aux Forces aériennes algériennes.

L'héliport de l'EHUO est désormais exploitable, a assuré le directeur de l'EHUO, Mohamed Mansouri, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie inaugurale, ajoutant que la réalisation de cette infrastructure entre dans le cadre d'un projet national qui vise à implanter des héliports dans différentes régions du pays.

L'objectif de ce projet, dans un premier temps, est l'évacuation des sauvetages en mer, a indiqué Dr. Mansouri, ajoutant que la prochaine étape sera l'évacuation de toutes sortes d'urgences, celles qui concernent les accidents de la route et les grands malades, notamment avec l'avènement des hélicoptères de la police,de la gendarmerie nationale et de la protection civile.

La mise en service de cet héliport «revêt une importance particulière pour l'EHU d'Oran qui développe certaines activités de pointe, ce qui permettra aux citoyens, à travers le pays, de bénéficier de soins peu disponibles ou pas du tout», a estimé Dr. Mansouri.

D'une superficie d'un hectare, cet héliport peu accueillir les plus gros hélicoptères pesant jusqu'à sept (7) tonnes et est en mesure de transporter jusqu'à 40 personnes, a affirmé le DG de l'EHUO, notant que la réception du projet a accusé une année de retard à cause de la lenteur des travaux de réalisation.

APS

CHEWING-GUM
UN ALLIÉ ANTIBACTÉRIES POUR NOTRE BOUCHE

Selon un récente étude néerlandaise, un chewing-gum aurait la capacité de capturer 100 millions de bactéries dans notre bouche. Un vrai coup de pouce pour notre santé buccodentaire.

Finalement, les chewing-gums n'ont peut-être pas que des défauts. Selon des chercheurs de l'université de Groningen (Pays-Bas), ils pourraient même nous aider à assurer notre hygiène buccodentaire.

L'étude, publiée dans la revue scientifique Plos One, montre en effet qu'un chewing-gum, mâché pendant au moins 10 minutes, a la capacité de «capturer» près de 100 millions de bactéries. «Les bactéries adhèrent à la surface de la gomme», expliquent les chercheurs. Efficace, en complément du brossage !

Préférez les chewing-gums sans sucre

Attention : selon les scientifiques, tous les chewing-gums ne se valent pas. Ceux qui contiennent du sucre, par exemple, ont plutôt tendance à «nourrir» les bactéries qu'à les éliminer... Une bonne raison supplémentaire pour bien lire la liste des ingrédients.

«Cette information pourrait orienter nos recherches vers des chewing-gums qui capturaient certaines bactéries spécifiques, expliquent les chercheurs. Ainsi, nous pourrions prévenir plus efficacement un certain nombre de pathologies.»

MINCEUR : LE CHEWING-GUM FAIT-IL MAIGRIR ?

Le chewing-gum favorise la perte de poids
Vrai.
La mastication diminue la sensation de faim et donc le phénomène de grignotage. Il aide aussi à manger moins pendant les repas (36 calories par jour en moins). Enfin, mâcher c'est dépenser de l'énergie ! Pour autant le chewing-gum ne coupe pas l'appétit.
A noter que nous sommes le deuxième pays consommateur mondial de chewing-gum avec 490 g par personne et par an. Les 3/4 des chewing-gums vendus sont parfumés à la menthe. Devant l'hexagone, on trouve sans surprise, les Etats-Unis.

Le chewing-gum provoque des troubles intestinaux
Faux.
Ballonnement, diarrhée : les chewing-gums sont accusés de tous les maux. Pourtant, les polyols qui seraient responsables de ce trouble devraient être absorbés en quantité énorme (100 gommes par jour !) pour induire de telles conséquences ! Mâchez donc sans crainte car il aide même à calmer les remontées gastriques : la sécrétion de salive entraînée par la mastication accélère en effet la digestion. Mâcher de la gomme constitue donc un bon moyen de soigner ce maux très invalidant, en particulier pendant la grossesse ! Surtout qu'il n'existe aucune contre-indication à mâcher du chewing-gum en étant enceinte.

Le chewing-gum aux édulcorants entretient l'envie de sucre
Faux.
Une étude récente prouve même que mâcher du chewing-gum diminue la consommation de collations riches en sucre. Quand bien même, si l'organisme compensait cette diminution énergétique, il a été démontré que globalement l'utilisation de produit « sans sucre » favorisait un meilleur équilibre alimentaire.

Mâcher du chewing-gum protège des caries
Vrai.
Mâcher augmente la production de salive qui contient des aliments anti-bactériens. La salive joue aussi un rôle dans l'élimination des résidus alimentaires. Bref, elle empêche la plaque dentaire de se former. L'acidité buccale diminue et avec elle le risque de développer des caries.

Les Grecs mâchaient déjà du chewing-gum
Faux mais...
Le chewing est apparu à la fin du XIXème siècle et est arrivé en France (directement importé par l'armée américaine) pendant la première guerre mondiale, avant de se populariser pendant les années 40. En revanche, le fait de mastiquer pour procurer un bien-être existe depuis des millénaires ! Les Grecs et les Indiens d'Amazonie notamment s'adonnaient déjà à cette activité.

Mâcher du chewing-gum déstresse
Vrai.
Les études démontrent que des individus exposés à des bruits stressants présentaient moins de signes physiques de stress en mâchant du chewing-gum. D'ailleurs, cet effet anti-stress motive nombre d'ex-fumeurs à remplacer la cigarette par un chewing-gum.

Obésité : tous les états ne sont pas égaux

Le site Clinic Compare vient de publier une carte qui détaille les taux d'obésité dans le monde. Surprise : ce sont les îles du Pacifique et l'Australie qui sont les plus touchés par cette pathologie.

Quel pays au monde est le plus touché par l'obésité ? Les États-Unis ? La Chine ? La Russie ? Perdu : selon une carte mise en ligne par le site britannique Clinic Compare, les États les plus touchés par cette pathologie sont les îles du Pacifique et l'Australie.

Avec 75 % de citoyens dont l'IMC est supérieur à 30, les îles Samoa détiennent la palme d'or. Les îles Nauru et Cook, avec respectivement 71 et 63 % d'obèses parmi leur population, occupent les deuxième et troisième places du classement. La France est (heureusement) loin derrière : 10 % des Français seulement (?) souffrent d'obésité, quand un tiers des Américains et un quart des Russes sont touchés par cette pathologie.

Stress et malbouffe

Sans surprise, c'est en Afrique subsaharienne et en Inde que l'on trouve les plus faibles pourcentages : le Bangladesh, l'Éthiopie et le Népal ne comptent même pas 1% d'obèses parmi leur population...

Comment expliquer ces chiffres ? Les scientifiques accusent la malbouffe : «Nous consommons beaucoup trop de sucres rapides, sous la forme de sodas, de pâtisseries et de plats industriels, expliquent-ils. Par ailleurs, le stress est également un facteur aggravant, qui fait monter en flèche les taux d'obésité

Arthrose : attention aux talons hauts !

Stilettos, escarpins, talons bobines... Aussi élégants soient-ils, ils sont aussi dangereux pour notre santé, et augmentent considérablement notre risque d'arthrose. Au placard !

Ok, les talons hauts c'est féminin, et ça nous permet de gagner quelques centimètres ni vu ni connu. Sauf que c'est aussi un véritable fléau pour notre santé...

Stilettos, escarpins, talons bobines... Selon une récente étude menée par des chercheurs de l'université de Stanford (États-Unis) et publiée dans la revue scientifique Orthopaedic Research, les talons hauts de plus de 8 centimètres augmenteraient le risque d'arthrose chez les femmes.

Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont étudié la démarche de 14 volontaires. D'abord, ils les ont fait marcher (quasiment) à plat avec des talons de 4 centimètres seulement. Ensuite, changement de chaussures : les Cendrillon d'un jour ont enfilé des talons de 9 centimètres et ont crapahuté ainsi juchées pendant quelques heures.

Usure des articulations

Verdict : au scanner, les chercheurs se sont rendus compte que le cartilage qui constitue les articulations de ces femmes s'usait beaucoup plus rapidement. Et qui dit usure des articulations dit arthrose prématurée... «Le port régulier de talons, surtout associé à un excès de poids, constitue un véritable facteur de risques» explique Matthew Titchenal, auteur de l'étude.

Alors pour préserver nos os (et ne pas finir trop vite avec une canne), on réserve nos escarpins vertigineux aux soirées, et on adopte illico des chaussures confortables !

5 KG EN MOINS AVEC LE RÉGIME VÉGÉTARIEN

Pour perdre les 5 derniers kilos dont vous n'arrivez pas à vous débarrasser il suffirait de passer au régime végétarien, selon un comité de médecins américains.

Plusieurs études ont déjà mis en avant les bienfaits du régime végétarien. On sait par exemple qu'arrêter de manger de la viande permet de faire baisser la tension artérielle (et donc diminue le risque de maladie cardiovasculaire). De même, choisir un régime qui fait la part belle aux fruits et légumes frais, aux légumineuses (fèves et haricots secs, lentilles, pois secs) et aux céréales complètes permet de vivre plus longtemps.

Une nouvelle étude, publiée dans une revue professionnelle de nutrition américaine, apporte une fois de plus de l'eau au moulin des végétariens en montrant que ce type de de régime permet de perdre du poids, même sans restreindre le nombre de calories.

Une perte de poids sans restriction calorique

Pour cette étude, les chercheurs ont passé en revue 15 études réunissant 755 participants en Finlande, Norvège, Pologne, Espagne, Suède et aux États-Unis. En moyenne, les participants ont perdu 5 kg en un peu moins d'un an (44 semaines), après avoir cessé de manger de la viande et sans pour autant se mettre au régime. La perte de poids la plus importante était enregistrée chez les hommes les plus gros et les plus âgés. Mais il y avait peu de différence entre les personnes suivant un régime végétarien et celles suivant un régime «vegan» excluant également les produits laitiers et les œufs.

Selon les auteurs de l'étude, membres du Comité de médecins pour une médecine responsable, plus de 1,4 milliard d'adultes dans le monde sont en surpoids ont un risque accru de diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires, d'arthrose ou de certaines formes de cancer. «Or, lorsqu'on est en surpoids, perdre seulement 5 à 10% de son poids permet de réduire fortement ce risque car à mesure que l'on perd des kilos, la pression artérielle, les triglycérides et le taux de cholestérol chutent».

ENDOMÉTRIOSE : L'ESPOIR D'UN TRAITEMENT GRÂCE À DEUX MOLÉCULES

L'endométriose touche actuellement une femme sur 10 en moyenne. Elle résulte de la migration anormale de tissus de l'endomètre (le muscle qui compose l'utérus) lors des règles, vers les ovaires, l'appareil digestif, les reins etc. C'est une affection qui touche la femme en âge de procréer et qui se caractérise par une inflammation des tissus et de vives douleurs souvent handicapantes pendant les règles, durant les rapports sexuels ou même au quotidien. A un stade avancé, les adhérences créées entre les organes mènent souvent à une infertilité (40% des cas).

Alors qu'aucun traitement réellement efficace n'a encore vu le jour, des chercheurs de l'Université de l'Illinois (Etats-Unis) ont mis au point deux molécules prometteuses pour réduire l'inflammation.

Parue dans la revue scientifique Science Translational Medicine, l'étude a été menée

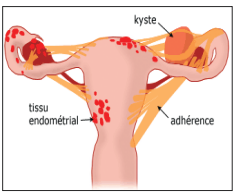

sur des souris ainsi que sur des cellules endométriosiques humaines cultivées in vitro.

Les deux composés (le chloroindazole CLI et l'oxabicycloheptène-sulfonate OBHS) agissent en bloquant les récepteurs aux œstrogènes, des hormones sexuelles qui favorisent l'inflammation des tissus endométriosiques. De cette façon, la croissance de ces tissus douloureux est empêchée, tout comme l'inflammation qu'ils entraînent.

Et c'est bien ce que les chercheurs ont pu observer après des tests sur des souris atteintes d'endométriose, ainsi que sur des cultures de cellules endométriosiques humaines. D'autres tests ont montré que les souriceaux nés des souris traitées se portaient bien et n'avaient pas de problèmes d'infertilité. « L'inflammation est le moteur de l'endométriose. A un moment, il faut la supprimer, et ces composés y parviennent en bloquant les récepteurs aux œstrogènes», résume Benita Katzenellenbogen, auteure principale de l'étude. Mais si les résultats semblent très encourageants, les chercheurs avouent qu'il y a encore de nombreuses années de travail avant qu'un traitement ne soit commercialisé.

UN HOMME RETROUVE LA VUE GRÂCE À DES LUNETTES ÉLECTRONIQUES

Marc Cornell, un vétéran Américain atteint par la maladie de Lyme, a retrouvé la vue grâce à une paire de lunettes électroniques. Une belle histoire. Il y a 20 ans, Marc Cornell, un Américain retraité de l'US Air Force, a perdu la vue à cause de la maladie de Lyme.

Cette pathologie bactérienne, transmise à l'Homme par les morsures des tiques, touche environ 15 000 personnes chaque année aux États-Unis, et peut se manifester de multiples manières : paralysie faciale, méningite, troubles neurologiques, arthrite...

Des lunettes hi-tech

Chez Marc Cornell, la maladie de Lyme s'est traduite par une baisse graduelle de la vue : l'Américain voyait flou et ne distinguait plus ni les couleurs, ni les détails.

Invité dans les locaux de l'entreprise eSight, le vétéran a eu l'occasion de tester une paire de lunettes électroniques, censées lui permettre de retrouver la vue. Ces lunettes hi-tech (qui coûtent tout de même la bagatelle de 15 000 dollars), dotées de deux écrans LED, peuvent zoomer jusqu'à 14 fois, et sont réglables au niveau du contraste et des couleurs : un système vidéo restitue ensuite les images corrigées aux usagers.

Les premiers mots de Marc Cornell ont été pour son amie Yvonne, présente durant l'expérience. "Waouh. Alors c'est à ça que tu ressembles. Tu es tellement jolie."

les-logos-sante.fr

NIGER:

Un 2e groupe de soldats américains opéraient dans la zone de l'embuscade du 4 octobre

Un deuxième groupe de soldats américains se trouvait à proximité de la zone où une patrouille américano-nigérienne est tombée dans une embuscade le 4 octobre, faisant neuf morts dont quatre Américains, a révélé jeudi le Pentagone.

«Il y a d'autres équipes qui opèrent au Niger.

L'une d'elles avait quelque chose à voir avec cette opération», a déclaré le général Kenneth McKenzie, interrogé au cours d'un point de presse sur la présence d'une deuxième équipe des forces spéciales américaines à proximité du lieu de l'attaque.

Cette équipe opérait «pendant la même période», a-t-il simplement précisé. «Je ne donnerai aucun autre détail spécifique sur ce qui s'est passé tant que nous n'aurons pas terminé l'enquête».

L'accrochage s'était produit le 4 octobre en milieu de matinée, lorsqu'une patrouille de reconnaissance composée de 12 soldats américains et 30 soldats nigériens revenait du village de Tongo Tongo, situé à une centaine de kilomètres de Niamey, près de la frontière avec le Mali, selon un récit fourni lundi par le chef d'état-major américain, le général Joe Dunford.

Ils ont été attaqués par une cinquantaine de terroristes de Daech équipés de petites armes à feu, de grenades et de véhicules armés et n'ont appelé des renforts qu'après une heure de combat.

Prévenue par l'armée américaine, la France -partenaire des Etats-Unis dans la lutte contre les groupes terroristes au Sahel- a immédiatement alerté une unité de Mirage 2000 qui est arrivée une heure plus tard sur les lieux. Puis des hélicoptères français sont arrivés «plus tard dans l'après-midi» et ils ont évacué les blessés et les morts, dont trois Américains.

Le corps de la quatrième victime américaine, le sergent La David T. Johnson, 25 ans, n'a été retrouvé qu'après deux jours de recherches.

Selon une source sécuritaire nigérienne, le chef du village de Tongo Tongo a été arrêté pour «complicité» avec les assaillants.

Il avait «retardé de quelques minutes une réunion» entre des chefs locaux et une partie des soldats américains, «ce qui a permis l'arrivée des assaillants» et «favorisé l'embuscade», selon cette source.

Une double enquête est en cours pour comprendre ce qui s'est passé: par le commandement américain en Afrique (Africom) et par la police fédérale (FBI) qui s'intéresse à l'aspect anti-terroriste de l'incident, qui a choqué aux Etats-Unis, où la présence de soldats américains en Afrique est peu connue.

ZIMBABWE:

Interdictions aux ONG financées par l'Occident d'observer les élections de 2018

Le Zimbabwe ne permettra pas aux organisations non gouvernementales (ONG) financées par l'Occident d'observer les élections de 2018, a déclaré le président Robert Mugabe. Ce n'est pas la première fois que le pays interdit aux organisations occidentales d'observer les élections, les accusant de «nourrir des intentions sinistres pour promouvoir un changement de régime».

«Nous n'en avons pas besoin, nous disons non, nous tiendrons des élections en 2018 et nous allons dire non aux blancs... Nous n'aurons pas de problème si leurs diplomates y prennent part mais les ONG, non», a-t-il affirmé dans des déclaration à la presse.

Il a accusé ces ONG d'ingérence dans les élections au Kenya, affirmant qu'elles avaient influencé le leader de l'opposition, Raila Odinga, à boycotter les élections, rapporte l'agence Chine-Nouvelle.

«Ils veulent travailler avec les partis d'opposition tout le temps, en d'autres termes, ils n'ont pas cette impartialité d'esprit et de jugement», a déclaré M. Mugabe.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

La partie sahraouie réitère sa disponibilité à coopérer pour la décolonisation du Sahara occidental

Le Conseil des ministres sahraoui a réitéré la disponibilité de la partie sahraouie à coopérer avec les Nations unies pour parachever le processus de décolonisation du Sahara Occidental et condamné «l'obstination du Maroc» qui fait fi des résolutions de la Légalité internationale, mettant en garde contre les répercussions éventuelles de l'impasse que connait la question sahraouie.

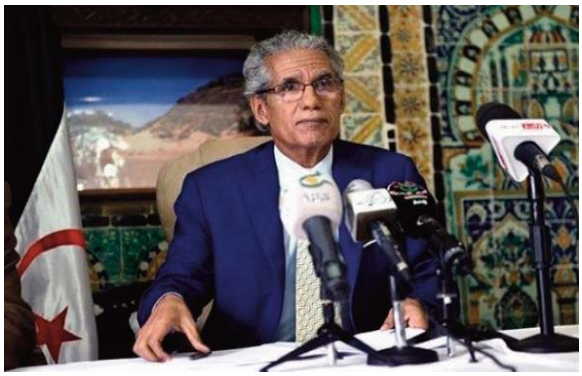

«La partie sahraouie réitère sa disponibilité à coopérer avec l'ONU pour le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara Occidental et condamne l'obstination du Maroc qui fait fi des résolutions de la Légalité internationale, avec la complicité de certaines puissances dont la France», a affirmé le Conseil des ministres sahraoui dans un communiqué rendu public à l'issue de la clôture de la réunion présidée mercredi par le Secrétaire général du Front Polisario et le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali. Exposant l'évaluation annuelle du programme du gouvernement sahraoui pour l'année 2017, les ministres sahraouis ont exprimé leur reconnaissance à l'Union africaine pour «ses positions de principe visant à défendre les statuts de l'UA et ses décisions».

Dans le même contexte, le Conseil des ministres sahraoui a adressé un appel à tout le peuple sahraoui pour préserver l'unité nationale dans le cadre de l'Etat sahraoui sous la direction du Front Polisario, relever les défis et faire face aux manœuvres du Maroc et à ses plans belliqueux.

Il a exhorté également les établissements et institutions à consentir davantage d'effort et de sacrifice pour imposer le parachèvement de la souveraineté et ériger un projet national, rêve de toutes les générations du peuple sahraoui.

Le Conseil des ministres sahraoui a abordé la situation dans les territoires sahraouis occupés et dans le sud du Maroc, saluant «la résistance du peuple sahraoui face aux politiques et desseins de l'occupant marocain».

Il a en outre évoqué la souffrance des détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines, mettant l'accent sur «l'impératif de poursuivre la campagne nationale et internationale pour accélérer la libération immédiate et sans condition des détenus sahraouis».

BURKINA FASO:

Le ministre de la Culture démissionne du gouvernement

Le ministre burkinabè des Arts, de la Culture et du Tourisme, Tahirou Barry, a démissionné jeudi du gouvernement.

«J'ai pris la décision de rendre ma démission de ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme à compter du 26 octobre 2017 après 22 mois de mission», a écrit l'ex-ministre dans un discours repris par les médias locaux.

Candidat malheureux à la présidentielle de 2015, Tahirou Barry, jusqu'alors président du Parti pour la renaissance nationale (PAREN), a été nommé ministre de la Culture dans le premier gouvernement formé par le Premier ministre Paul Kaba Thiéba, puis confirmé à son poste lors d'un remaniement ministériel quelques mois plus tard.

«J'en ai assez de voir des millions de jeunes courageux livrés au chômage et au désespoir avec un horizon assombri dans une indifférence indescriptible», a-t-il dit, soulignant que le monde économique «végète dans un immobilisme avilissant, faute d'imagination de l'élite dirigeante».

Se prononçant sur la situation sécuritaire du pays marquée par une montée sans précédent des attaques terroristes, M. Barry a indiqué qu'il en a «assez de voir nos forces armées, désespérément désarmées, face à une armée de terroristes, sans larmes de pitié».

«Mon parti sera vite saisi pour apprécier les suites de ma décision», a rappelé M.

Barry qui avait été exclu en août de son parti avant d'être remplacé lors d'un congrès de la formation politique en son absence, par Pouswendé Michel Béré, 41 ans, un ingénieur informaticien.

«En ces instants précis, j'ai une pensée, pour son excellence le président du Faso ainsi que le premier ministre pour m'avoir permis de servir ma patrie à un niveau de responsabilité aussi élevé», a-t-il dit.

KENYA:

L'opposition appelle ses partisans à « rester à l'écart » du scrutin d'aujourd'hui

L'opposition kényane a appelé hier ses partisans à "rester à l'écart" du scrutin qui sera organisé aujourd'hui dans quatre comtés de l'ouest du pays, où l'élection présidentielle n'a pu avoir lieu jeudi en raison des violences.

"La première chose que nous voulons dire à nos partisans maintenant, c'est que nous voulons être sûrs qu'ils ne seront pas blessés lors de la répétition forcée de l'élection (samedi)", a déclaré l'un des leaders de l'opposition, Musalia Mudavadi, lors d'une conférence de presse.

Malgré les appels à la retenue des deux camps, des affrontements violents avec la police ont eu lieu jeudi dans de nombreux bastions de l'opposition.

Dans quatre des 47 comtés du pays (Homa Bay, Kisumu, Migori et Siaya), l'élection a été reportée à samedi par la Commission électorale (IEBC).

Un homme a été tué vendredi lors de nouvelles manifestations de l'opposition à Bungoma, dans l'ouest du Kenya et un autre a succombé à des blessures reçues jeudi en marge de l'élection présidentielle, portant à six le nombre de tués en deux jours.

Des jeunes ont repris leurs manifestations vendredi à Bungoma, l'une des places fortes de l'opposition, non loin de la frontière avec l'Ouganda, où des heurts entre manifestants et policiers avaient déjà eu lieu jeudi sans faire de victimes.

Au moins 46 personnes au total ont été tuées depuis le scrutin présidentiel du 8 août, annulé par la justice, la plupart dans la répression brutale des manifestations par la police.

La coalition d'opposition "Nasa" s'est félicitée que ses appels au boycott aient été entendus.

Le taux de participation est estimé à moins de 35% des 19,6 millions d'électeurs sur plus de 90% des circonscriptions dépouillées, selon l'IEBC.

Le scrutin de jeudi était organisé après l'annulation le 1er septembre par la Cour suprême de l'élection du 8 août, à l'issue de laquelle le président Uhuru Kenyatta avait été proclamé vainqueur avec 54,27% des voix, contre 44,74% à M. Odinga.

ESPAGNE:

Le Parlement de Catalogne proclame l'indépendance

Le parlement de Catalogne a adopté hier une résolution déclarant que la région devient un «Etat indépendant prenant la forme d'une République», avant d'entonner l'hymne indépendantiste en l'absence de l'opposition.

«Nous constituons la République catalane, comme Etat indépendant et souverain, de droit, démocratique et social», lit-on dans le préambule de cette résolution, approuvée par 70 députés sur un total de 135 à l'issue d'un vote à bulletins secrets.

Ont été comptabilisés 70 «oui», 10 «non» et deux abstentions.

Auparavant, une majorité des députés de l'opposition avait quitté l'hémicycle en signe de protestation, selon les médias.

Dans ses attendus, la résolution demande à l'exécutif catalan de négocier sa reconnaissance à l'étranger, alors qu'aucun Etat n'a manifesté son soutien aux indépendantistes.

Cette proclamation solennelle entre en vigueur vendredi, après avoir déjà été signée (mais pas votée) par les députés indépendantistes le 10 octobre. Elle avait alors été invalidée par le Tribunal constitutionnel, tout comme le référendum organisé par le gouvernement catalan le 1er octobre et toutes les mesures complémentaires.

Hier, parallèlement au vote catalan, le Sénat espagnol était sur le point de voter sur la mise en œuvre de l'article 155 de la Constitution afin d'accorder au gouvernement central la possibilité de mettre la Catalogne sous tutelle. Le gouvernement veut destituer l'exécutif régional, contrôler la police et mettre sous tutelle le Parlement régional.

La dernière tentative de la Catalogne pour déclarer son indépendance remonte à 1934, lorsque le président de l'époque Lluis Companys avait proclamé une «République catalane» au sein d'une «République fédérale espagnole».

SYRIE

L'ONU condamne la publication de photos «choquantes» d'enfants squelettiques en Syrie

L'ONU a condamné hier la publication de photos «choquantes» d'enfants squelettiques dans une région proche de Damas, assiégée et tenue par les rebelles.

Le Haut Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Zeid Ra'ad Al Hussein, a déclaré dans un communiqué que les photos étaient «une indication effrayante de la détresse de la population dans la Ghouta orientale», une région proche de la capitale syrienne tenue par les rebelles depuis 2013.

«La privation de nourriture délibérée de civils comme méthode de guerre constitue une violation claire du droit humanitaire international», a averti M. Zeid.

Près de 400.000 personnes vivent dans la Ghouta orientale, où les pénuries de nourriture et de médicaments se sont aggravées en raison des combats.

Quand ils sont disponibles sur les marchés, notamment grâce à la contrebande, les produits se vendent à prix d'or.

Plus d'un millier d'enfants souffrent de malnutrition aiguë, a mis en garde l'Unicef.

Depuis juillet, la Ghouta est une des quatre «zones de désescalade» instaurées en Syrie pour obtenir une trêve dans les combats, grâce à un accord entre la Turquie, la Russie et l'Iran.

Mais le dernier convoi d'aide humanitaire à être entré dans la Ghouta remonte à la fin septembre.

Il transportait de la nourriture et des aides médicales pour quelque 25.000 personnes.

M. Zeid a fait part de son «indignation» devant les souffrances des civils et a également reproché aux groupes armés dans la région d'entraver le travail des organisations humanitaires.

SYRIE/ ATTAQUE AU GAZ SARIN À KHAN CHEIKHOUN:

Moscou dénonce des «incohérences» dans le rapport de l'ONU

La Russie a dénoncé le rapport de l'ONU désignant le gouvernement syrien comme «responsable» de l'attaque meurtrière au gaz sarin sur Khan Cheikhoun en avril, et relevé de multiples «incohérences» et des «témoignages douteux», a indiqué hier la diplomatie russe.

La lecture de ce rapport montre «de nombreuses contradictions, des incohérences logiques, une utilisation de témoignages douteux et de preuves non confirmées», a dénoncé le ministre adjoint des Affaires étrangères russe Sergueï Riabkov.

Il a précisé que la Russie livrerait une «analyse» plus complète plus tard.

Dans un rapport de l'ONU publié jeudi, les experts ont indiqué que «la Syrie est responsable de l'usage de sarin sur Khan Cheikhoun le 4 avril 2017».

L'attaque sur cette ville de la province d'Idleb, alors contrôlée par des factions de l'opposition armée syrienne et des terroristes a fait 83 morts selon l'ONU, au moins 87 dont plus de 30 enfants selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

La Russie affirme que le sarin retrouvé à Khan Cheikhoun est venu de l'explosion d'un obus au sol et non d'une attaque aérienne syrienne.

AUSTRALIE:

Le gouvernement privé de majorité par la justice

Le gouvernement conservateur australien a été privé hier de majorité par la Haute cour qui a jugé que le Premier ministre adjoint Barnaby Joyce ne pouvait siéger au Parlement en raison de sa double nationalité, une ancienne clause de la Constitution interdisant aux titulaires d'une double nationalité de siéger.

M. Joyce, 50 ans, est le chef de file du Parti national, un des deux piliers de la coalition avec le Parti libéral du Premier ministre Malcolm Turnbull .

«Je remercie la cour pour son jugement. Je respecte sa décision», a déclaré M. Joyce aux journalistes à Tamworth, une localité de sa circonscription de Nouvelle-Angleterre, ajoutant qu'il s'était «préparé à cette décision».

L'action de l'exécutif ne devrait cependant pas en pâtir dans l'immédiat, une élue indépendante ayant affirmé qu'elle ne soutiendrait pas une éventuelle motion de censure de l'opposition.

Sept parlementaires issus de plusieurs partis australiens se sont retrouvés ces derniers mois au coeur d'une controverse politico-juridique, piégés par une ancienne clause de la Constitution qui interdit aux titulaires d'une double nationalité de siéger.

Or la coalition du Premier ministre Malcolm Turnbull détenait une courte majorité d'un siège à la chambre basse du Parlement.

Bien que né en Australie, Barnaby Joyce, membre de cette chambre, s'est récemment découvert une nationalité néo-zélandaise héritée de son père, né en Nouvelle-Zélande.

Une élection partielle dans la circonscription de l'Etat de Nouvelles-Galles du Sud où était élu M. Joyce sera organisée le 2 décembre.

La Haute cour a validé l'élection du sénateur conservateur Matt Canavan -qui avait démissionné en juillet de son poste de ministre des Ressources après s'être découvert une nationalité italienne et peut revenir aux affaires- et du sénateur indépendant Nick Xenophon.

Outre celle de M. Joyce, elle a aussi invalidé l'élection de la sénatrice Fiona Nash, qui était membre du gouvernement, et des sénateurs Verts Larissa Waters et Scott Ludlam, ainsi que celle du sénateur Malcolm Roberts (mouvement populiste One Nation).

La coalition conservatrice est cependant déjà minoritaire au Sénat.

La saga avait commencé en juillet avec la démission de Scott Ludman, également titulaire de la nationalité néo-zélandaise.

La clause sur la double nationalité a été introduite dans la Constitution de 1901 afin d'assurer que les parlementaires n'aient «aucune adhésion à une puissance étrangère».

Cette disposition date d'une époque où les Australiens pensaient encore qu'ils devaient en premier lieu fidélité à la couronne britannique.

Dans un pays où 50% de la population est née à l'étranger ou est née de parents immigrés, elle apparaît de plus en plus archaïque.

MALTE :

Trois enquêteurs d'Europol attendus pour aider à retrouver les meurtriers de la journaliste

Trois enquêteurs d'Europol sont attendus à Malte pour aider à retrouver les meurtriers de la journaliste et blogueuse anticorruption Daphne Caruana Galizia, a annoncé jeudi la police maltaise dans un communiqué.

Des experts néerlandais et des agents de la police fédérale américaine (FBI) participent déjà à l'enquête sur l'attentat ciblé à la voiture piégée le 16 octobre, tandis que le président du Parlement européen, Antonio Tajani, a demandé mardi une «enquête internationale».

Dans son communiqué, la police n'a fourni que très peu d'éléments sur l'enquête, prévenant seulement qu'il était trop tôt pour dire si l'explosif utilisé était du Semtex ou de la TNT.

Des échantillons prélevés sur le lieu du crime ont été envoyés pour analyse dans des laboratoires étrangers, et des équipes travaillent jour et nuit sur les éléments fournis par la population.

Le gouvernement a débloqué un million d'euros pour récompenser toute information permettant de mener aux auteurs et aux commanditaires du meurtre.

Souvent qualifiée de «Wikileaks à elle toute seule», Mme Caruana Galizia, 53 ans, avait révélé certains des pans les plus sombres de la politique maltaise, s'en prenant avec virulence au Premier ministre travailliste, Joseph Muscat, et plus récemment aussi au chef de l'opposition. Après sa mort, ses fils ont réclamé la démission de M. Muscat. La justice n'ayant pas encore rendu le corps de la blogueuse à sa famille, les funérailles, qui pourraient rester privées, ne sont pas attendues avant la semaine prochaine.

APS

CANADA :

Le Parlement de l'Ontario crée «une journée de commémoration du massacre de Nanjing»

Le Parlement de la province canadienne d'Ontario a adopté jeudi une motion en vertu de laquelle le 13 décembre deviendra date officielle du «Jour commémoratif du massacre de Nanjing», à la mémoire du massacre de 300 000 civils chinois par les troupes japonaises à Nanjing pendant la Seconde Guerre mondiale L'adoption de cette motion est «une décision significative pour promouvoir la paix et un avenir d'inclusion et de respect», a déclaré Soo Wong, membre du Parlement d'Ontario, qui a personnellement proposé cette motion.

Elle a déclaré dans un communiqué de presse que la création de ce Jour commémoratif du massacre de Nanjing «permettrait à tous les Ontariens de réfléchir, d'honorer et de se souvenir des victimes, des survivants et des familles affectées par les atrocités qui ont eu lieu il y a 80 ans en Asie».

Le Parlement d'Ontario, une province qui héberge la plus grande communauté asiatique du Canada, avec plus de 3 millions de citoyens d'origine asiatique, devient ainsi le premier organe législatif régional à adopter ce genre de motion dans un pays occidental.

Le 13 décembre 2017 marquera le 80e anniversaire du massacre de Nanjing, également appelé «viol de Nanjing» dans le monde occidental.

En décembre 1937, les troupes japonaises se sont emparées de la ville de Nanjing, qui était à l'époque la capitale de la Chine, et se sont livrées à des massacres et à des viols, tuant plus de 300 000 Chinois.

Dans le droit fédéral canadien, une motion n'a pas valeur contraignante, mais représente le point de vue officiel d'un corps législatif.

RUSSIE :

Une exposition sur les premières victimes de la révolution bolchévique

Les premières victimes de la révolution russe de 1917 menée par les bolchéviques, font l'objet d'une exposition organisée à l'occasion du centenaire de cette révolte qui a mis fin au règne du Tsar Nicolai II, conduisant ainsi à la création de l'Union soviétique.

Lors de cette exposition qui durera jusqu'au 25 janvier, les visiteurs peuvent consulter une documentation essentiellement tirée des journaux de l'époque et des archives historiques sur l'arrestation de 50 personnes, entre le 25 octobre 1917, date du déclenchement de l'insurrection dirigée par Lénine, et le 4 janvier 1918.

«La version soviétique de 1917 selon laquelle les bolchéviques ont pacifiquement pris le pouvoir existe encore dans la conscience publique.

Mais les répressions ont débuté dès le premier jour», a déclaré Boris Belenkine, le conservateur de cette exposition mise sur pied par l'ONG russe de défense ses droits de l'homme Mémorial et baptisée «Les Premiers».

«Nous voulions montrer que la Russie a été engloutie dans la répression dès le tout début du pouvoir bolchévique», a-t-il ajouté.

Parmi les premières victimes de ces répressions ont dénombre bien des membres de l'aristocratie et des professeurs que des dirigeants politiques et de simples citoyens, tous enfermés dans des prisons de Petrograd (nom donné à l'époque à Saint-Pétersbourg).

L'écrivain Vladimir Bourtsev, qui critiquait depuis longtemps Vladimir Lénine, a été l'un de ceux interpellés aux premières heures du 25 octobre 1917.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI :

« Poursuivre les efforts de définition de la terminologie et des notions pour l'écriture objective de l'histoire »

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé jeudi à Alger à la poursuite des «efforts visant à définir avec précision la terminologie et les notions pour l'écriture de l'histoire nationale de manière objective et garantir la préservation de la mémoire collective en tant que socle de l'unité nationale».

Dans une allocution prononcée lors d'une journée d'étude sur «La terminologie et les notions historiques: histoire de l'Algérie 1830-1962», le ministre a mis en avant l'importance de «rapprocher et d'unifier les notions et les contenus dans un contexte méthodologique et stratégique pour l'élaboration de thèmes scientifiques, de recherches et d'études historiques exhaustives susceptibles de contribuer à la préservation de la mémoire historique au profit des générations montantes».

M. Zitouni a exhorté les professeurs et chercheurs à «accorder l'importance à ce thème en soulignant la méthode adéquate pour l'unification et la valorisation des notions en vue de préserver le patrimoine culturel et historique à travers l'écriture des hauts faits et la recherche et la promotion des vérités historiques riches en gloires, appelant à la multiplication des efforts à l'effet de mobiliser les générations autour des questions de développement du pays.» Rappelant «l'intérêt particulier accordé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika», au domaine de l'histoire en vue de préserver la mémoire de la nation, consacrer les valeurs morales, civilisationnelles et les fondements de l'identité nationale et préserver l'unité nationale», le ministre a indiqué que l'article 76 de la nouvelle Constitution met en exergue l'importance de promouvoir l'écriture de l'histoire et de le transmettre aux générations montantes».

Evoquant cette rencontre, organisée par le Centre national d'études et recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1 novembre 1954 à l'occasion du 63e anniversaire du déclenchement de la Révolution, M. Zitouni a estimé qu'il s'agit là «d'un bond qualitatif dans le travail du secteur et une méthodologie nouvelle pour atteindre l'objectif d'écriture de l'histoire nationale en utilisant une terminologie et des concepts scientifiques bien précis», ajoutant que plusieurs témoignages vivants ont été recueillis à ce jour, en sus d'un recensement des actions des Fidaïs et des centres de torture.

Il a souligné, dans le même sens, l'actualisation d'un fichier national au niveau du ministère «La matière historique brute a été fournie aux historiens, il reste à l'exploiter», a affirmé le ministre, insistant sur l'impératif de «définir une terminologie et des concepts précis dans l'écriture de l'histoire de la guerre de libération».

A cette occasion, M. Zitouni a annoncé que le centre national d'études et de recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 a élaboré un livre historique au profit des trois cycles d'enseignement qui a été remis au secteur de l'Education pour contribuer à ancrer la mémoire nationale chez les nouvelles générations».

Concernant la célébration du 1e novembre, le ministre a indiqué qu'un «programme riche a été tracé en vue de mettre en avant les sacrifices des martyrs de la révolution nationale, à travers notamment plusieurs activités et manifestations culturelles, artistiques et sportives, outre des enregistrements audiovisuels et des conférences, des tables rondes et des expositions».

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, en réponse à une question sur «la réactivation des commissions algériennes chargées de l'examen avec la partie française des dossiers relatifs à la récupération des archives nationales, à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires dans le sud algérien, des disparus et de la restitution des cranes des martyrs des révoltes populaires exposés au musée de Paris, le ministre a affirmé que l'examen de ces dossiers était à l'arrêt, en raison des changements politiques survenus récemment en France».Les autorités algériennes «poursuivent leurs efforts en vue de réactiver l'action de ces commissions et trouver une solution définitive à ces questions qui restent en suspens, a-t-il soutenu.

ALGÉRIE - FRANCE

Zitouni appelle à « barrer la route à ceux qui mettent en doute le processus de développement national»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé jeudi à Alger, à «barrer la route à ceux qui mettent en doute le processus de développement national», soulignant l'importance de «renforcer l'esprit patriotique pour préserver le message de la glorieuse révolution de Novembre».

Intervenant lors d'une conférence organisée par le Forum de la mémoire de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), M. Zitouni a appelé à barrer la route à ceux qui mettent en doute le processus de développement national.

Lors de cette manifestation à laquelle ont pris part le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Nouredine Bedoui et le Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, le ministre a affirmé l'importance d'atteindre les objectifs tracés à travers l'instauration de la confiance et la consolidation de l'unité pour faire échec à toute tentative d'atteinte à la nation.

M. Zitouni a évoqué les réalisations accomplies dans les différents domaines grâce à la politique judicieuse du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika , rappelant «l'interêt accordé par le chef de l'Etat à la préservation de la mémoire nationale». De son côté, M.Bedoui a rappelé les efforts de son secteur pour la protection de la mémoire de la Révolution algérienne.

Il a souligné que son département était disposé à contribuer à l'enrichissement de l'histoire révolutionnaire, ajoutant que cette contribution s'inscrivait dans le cadre de la concrétisation des directives du président de la République pour la préservation de la mémoire nationale.

Le ministre a également indiqué que la DGSN tend à renforcer la coordination et la coopération avec le ministère des Moudjahidines dans ce cadre.

La conférence a été suivie par les élèves des écoles de police à travers le pays, via visio-conférence.

APS

22E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER :
Affluence notable du public au premier jour d'ouverture

Les premiers visiteurs commençaient à affluer jeudi au Palais des expositions (Pins-maritimes, Alger) dès les premières heures de l'ouverture au public du 22e Salon international du livre d'Alger (Sila), un évènement culturel des plus attendus.

Dès les premières heures d'ouverture, les visiteurs -un public d'habitués, jeunes en majorité- a investi le pavillon central, l'espace le plus attractif du Palais des expositions qui accueille les exposants spécialisés dans le livre scolaire et les ouvrages scientifiques.

Au stand réservé à l'Afrique du Sud, invité d'honneur de cette 22ème édition, les premiers visiteurs se sont intéressés à la littérature de ce lointain pays sud-africain qui s'honore de compter deux Prix Nobel parmi ses auteurs dont la grande romancière Nadine Gordimer, disparue en 2014.

Deux maisons d'édition et cinq auteurs représentent l'Afrique du Sud à ce salon.

Situé au pavillon central, le stand du Haut commissariat à l'Amazighité (Hca) propose, pour sa part, la traduction vers le Tamazight de romans de Mammeri, dont «Le sommeil du juste» et « La traversée».

Le hca, organise en parallèle au 22e Sila, un colloque international sur l'Ɛuvre et le parcours de Mouloud Mammeri à l'occasion de la célébration du centenaire d'un des intellectuels algériens des plus brillants de sa génération, qui a marqué la scène culturelle nationale au siècle dernier.

Au contraire des autres stands, l'espace dédié à l'enfance connait une affluence plutôt timide, le nombre de visiteurs devant s'accroître pendant le week end pour atteindre son pic dès mercredi, premier jour des vacances scolaires.

Demande constante pour les ouvrages didactiques

L'attrait des visiteurs pour les ouvrages de droit pénal et commercial, chimie, économie ou encore de médecine, destinés aux universitaires, semble toujours constant, confirmant la tendance observée aux précédentes éditions du Sila.

Dès les premières heures d'ouverture du salon, les premiers visiteurs ont pris d'assaut les rayons présentant les ouvrages didactiques proposés au stand de l'Office des publications d'universitaires (Opu), L'office a publié en 2017 quelque 1300 ouvrages dont 130 nouveaux titres destinés aux étudiants et universitaires, selon son responsable commercial , Boudjelida Abderaouf.

Les titres proposés concernent le Droit, la médecine, les sciences et autres disciplines techniques.

La «Maison internationale du livre» qui regroupe une vingtaine d'éditeurs spécialisés dans le parascolaire et les manuels d'apprentissage de la langue française, est également un des espace les plus sollicités au Sila où les livres parascolaires et les dictionnaires ont toujours caracolé en tête des ventes, malgré les prix affichés, relèvent les observateurs.

«Inaccessibles» pour certains visiteurs rencontrés en ce premier jour, «abordables» pour d'autres, les prix ces ouvrages oscillent entre 400 DA et 6000 DA, voire plus pour les dictionnaires spécialisés.

Autre attraction du public, les ouvrages d'histoire proposés par les maisons d'édition algériennes dont quelques-unes, présentes régulièrement au Sila, consacrent une collection à cette matière.

Intéressant un public de séniors, ces ouvrages traitent pour la plupart de la guerre de libération nationale, entre mémoires, biographies et autres témoignages d'anciens combattants et militants.

Près d'un millier d'exposants dont 658 éditeurs étrangers et 300 maisons d'édition représentant une cinquantaine de pays participent 22e Sila.

Inauguré officiellement mercredi par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, le salon du livre se poursuit jusqu'au 5 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes.

Activité diversifiée au stand de l'Afrique du Sud

Le stand de l'Afrique du Sud, invité d'honneur du 22e Salon international du livre d'Alger (Sila) propose plusieurs rencontres littéraires, académiques et artistiques liées au livre, et une exposition reflétant la dynamique littéraire dans ce pays.

Le programme du stand-sud africain s'articule autour de thèmes, comme «L'histoire de la littérature sud-africaine», «L'écriture sous l'apartheid», ou encore «Les voix féminines et les voies de la libération dans la littérature», qui seront abordés par des écrivains, poètes et universitaires sud-africains.

Ce grand pays d'Afrique australe qui a aboli apartheid en 1991, est présent au Sila pour la première fois depuis l'existence du salon.

Les visiteurs du Sila 2017 auront l'occasion de rencontrer l'écrivaine Zmazyyka Gantsho qui animera un atelier sur l'écriture poétique et l'art du slam.

La participation de l'Afrique du Sud au salon «traduit l'histoire commune partagée» par ce pays et l'Algérie, a-t-elle estimé se disant ravie de cette présence.

Les maisons d'édition «African Flavor Books» et «Vivlia Publishing» proposent aux lecteurs plus de 500 ouvrages sur la politique, l'histoire ainsi que des biographies de figures de la lutte anti-apartheid, à l'image de Nelson Mandela, également premier président de l'Afrique du Sud libre.

Des titres des deux auteurs le Prix Nobel de littérature: Nadine Gordimer (1991) et Jhon Maxwell Coetzee (2003), sont également proposés au public du Sila, outre les nouvelles, recueils de poésie et autres classiques de la littérature de ce pays.

Des projections cinématographiques d'oeuvres sud-africaines adaptées de la littérature sont aussi prévues.

Une importante délégation d'hommes de culture sud-africains, conduite par la vice-ministre de la culture et des arts, Makhotso Sotyu, est présente à ce 22e Sila comprend des écrivains et poètes, comme Frederick Vusi Khumalo, Sindiwe Magona, ou encore l'éditeur Fortiscue Malepa Helepi («African Flavor Books»).

CONSTANTINE :
Appel à la création d'un prix Ahmed Rédha Houhou dédié au genre littéraire

Les participants au 9e colloque sur Ahmed Rédha-Houhou, clôturé jeudi au palais de la culture de Constantine, ont appelé à la création d'un prix dédié au genre littéraire lors des prochaines éditions.

A chaque nouveau rendez-vous, ce prix serait décerné à un genre littéraire particulier (roman, conte, théâtre), ont recommandé les participants à cette rencontre organisée par la direction de la culture avec le concours de l'Ecole normale supérieure Assia Djebar de Constantine (ENSC).

Les participants à la rencontre ont également appelé à constituer, à l'avenir, un comité scientifique du colloque qui aura la charge de trier les communications à retenir, à publier les travaux du colloque et à s'intéresser aux Ɛuvres d'Ahmed Rédha Houhou, publiés notamment en dehors de l'Algérie (Tunisie, Arabie Saoudite).

Les recommandations lues par Mohamed Kaouane de l'ESNC ont appelé également à consacrer la prochaine édition à l'œuvre théâtrale de Rédha Houhou.

Des communications sur le projet culturel renouvelé d'Ahmed Rédha Houhou et la structure de la personnalité dans le théâtre de l'écrivain ont été présentées lors de la seconde et dernière journée de cette rencontre qui a donné lieu à la projection d'un documentaire sur sa vie, ses œuvres, son militantisme anticolonial, ainsi qu'à des récitals poétiques.

MÉDÉA
«Ici la culturelle» consacre un numéro spécial à la Révolution et au patrimoine culturel et touristique

L'émission radiophonique «Ici la culturelle» de la radio culturelle algérienne s'est intéressée jeudi à des pans enfouis du patrimoine culturel de l'ancienne capitale du Titteri, Médéa, et son apport à la Révolution de novembre 54 lors de la diffusion, en direct, du deuxième numéro de ce programme spécial.

Au menu de la plage horaire matinale, une rétrospective sur la période de la guerre de libération, émaillée des principaux évènements qui se sont déroulés dans les maquis et villages de la zone II de la Wilaya IV historique, destinée à rafraîchir la mémoire des auditeurs adultes et faire redécouvrir aux jeunes générations les hauts faits d'armes des grandes figures de la Révolution.

Quatre interventions, animées par des universitaires, ont été consacrées à la glorieuse Révolution de novembre 54 et à l'apport de la culture à l'émancipation du peuple algérien du joug colonial.

Les auditeurs ont été invité à une immersion dans les méandres de ce passé, à travers l'intervention du professeur Sidi-Mokhtar Ladjel, qui est revenu sur l'importance de l'histoire et la portée de cette dernière dans l'édification des nations et la formation de la personnalité.

Culture et Révolution ont constitué l'essentiel des autres interventions où il a été question de l'apport du roman et de la poésie à la Révolution, présenté par l'universitaire Messaoud Nehila, du film sur la Révolution algérienne et l'incarnation des évènements de la guerre de libération, animé par le critique de cinéma, Nabil Hadji, et, enfin, du père des arts, en l'occurrence le théâtre, et sa contribution dans le soulèvement populaire de 54, présenté par le critique de théâtre, Mohamed Boukerras.

Le deuxième numéro de l'émission «Ici la culturelle» a mis en exergue, dans sa plage horaire de l'après-midi, la scène culturelle dans la wilaya de Médéa, en donnant la parole, cette-fois ci, aux hommes de lettres et artistes pour témoigner, chacun dans sa discipline, de son expérience personnelle et sa contribution, et celle de ses pairs, à la promotion de la culture locale.

Cinq hommes de lettres et artistes se sont succédés, tour-à-tour, sur le plateau de l'émission «Ici la culturelle» pour partager avec les auditeurs quelques bribes d'histoires et d'événements ayant émaillé leurs parcours respectifs et de l'état, en général, de la culture dans la wilaya.

Parmi les invités de ce plateau, le poète Hacène Benramdane, l'écrivain Mohamed Bourahla, auteur des livres «Le laurier rose», «Le pire des mots» et «Avant le début jusqu'à», le comédien Hamid Barkat, le calligraphe Abderrazak Kara Bernou et les musiciens, Ahmed Laâchab et Abdelkader Bendaou, qui ont permis aux auditeurs de découvrir des talents qui ont apporté leur contribution à la culture locale.

Le producteur de l'émission, Youcef Medjbour, a réservé, pour la clôture de ce deuxième numéro de «Ici la culturelle», une page spéciale à la promotion du potentiel touristique de la région, en focalisant sur les atouts, tant naturels que patrimoniaux, dont elle dispose pour devenir une wilaya touristique attrayante.

Les responsables de la direction du tourisme, de la chambre de l'artisanat et de l'Office local du tourisme ont brossé un tableau détaillé sur les trésors cachés que recèle la région, aussi bien en terme de sites naturels, tels que le Lac Dhaia , sur les monts de Tamesguida, les forêts d'El-Aissaouia et d'Ouled Antar, qu'au plan des vestiges qui couvrent différentes étapes historiques (romaine et ottomane), et sont, à cet égard, autant d'atouts qui méritent d'être davantage valorisés et exploités.

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55

Danse avec les stars

EPISODE 3 : LA CRAZY NIGHT

Cette semaine, les célébrités encore en compétition sont confrontées à un défi particulièrement original. Toujours en couple avec un danseur professionnel, elles doivent apporter un grain de folie à leur prestation pour cette « crazy night ». Et dès ce soir, Fauve Hautot, Nicolas Archambault, Chris Marques et Jean-Marc Généreux leur décernent désormais deux notes afin de juger l'aspect technique et artistique de chaque performance. Les trois duos les moins convaincants seront alors soumis au vote du public qui décidera lesquels poursuivront l'aventure.

France 2 19:55

Taratata fête ses 25 ans 100% live au Zénith

VARIÉTÉS

Près de 50 artistes se réunissent pour fêter les 25 ans de l'émission culte. Stars françaises et internationales, chanteurs confirmés et jeunes musiciens talentueux se succèdent sur la mythique scène du Zénith de Paris pour des performances inoubliables. Ils revisitent de nombreux tubes, de Serge Gainsbourg à Michael Jackson, en passant par Oasis ou The Weeknd. Ils offrent également de nouvelles versions de leurs plus grands succès. Des duos et des trios sont au programme : Catherine Ringer et Black M, ou encore Monica Bellucci, -M- et Ibrahim Maalouf, pour des prestations emplies de surprises. Autour de Nagui : Bernard Lavilliers, Liam Gallagher, MC Solaar, Camille, Cris Cab, Jane Birkin, Pascal Obispo, Charles Aznavour, Shaka Ponk, Sam Smith, Julien Doré...

France 3 19:55

Commissaire Magellan

Réalisateur : François Guérin
Avec : Jacques Spiesser , Selma Kouchy

Alors qu'il baptise son bateau de course, le célèbre skippeur Loïc Kermadec est assassiné. Magellan se demande qui aurait pu souhaiter sa mort et étudie plusieurs pistes, du concurrent déterminé à l'empêcher de gagner au frère de son propre armateur dont il était l'ennemi juré. Au fil de l'enquête, le commissaire découvre que le marin est revenu à Saignac pour des raisons très personnelles qui ont de quoi déranger pas mal de gens.

CANAL+ 20:00

Rugby / Top 14

CLERMONT-AUVERGNE / STADE FRANÇAIS
Saison 2017 - Sport

Les saisons qui suivent un titre de champion de France sont souvent difficile pour le lauréat. Les Clermontois n'échappent pas à la règle. Depuis le début de l'exercice, les partenaires de Morgan Parra peinent à retrouver le jeu flamboyant et l'efficacité qui leur a permis de soulever le Bouclier de Brennus au printemps dernier. Au soir de la septième journée, les Auvergnats comptaient déjà quatre défaites face notamment à La Rochelle, Castres ou encore Toulouse. Face aux Parisiens, les "Jaunards" vont tenter de décrocher une victoire importante pour remonter parmi les six premiers. La tâche s'annonce rude car les Franciliens ont trouvé leurs repères et dégage une forece collective impressionnante.

M6 20:00

NCIS : Los Angeles

Réalisateur : Terrence O'Hara
Avec : Chris O'Donnell , Daniela Ruah

L'équipe tente de localiser Kensi, retenue prisonnière par la taupe. Alors que Sam, Callen et Deeks pensent approcher du but, ils ont la surprise de trouver Joelle, l'ex de Callen, ligotée sur un siège. La jeune femme leur révèle qu'elle a été droguée et enlevée. Hetty poursuit son interrogatoire de Sabatino pour lui soutirer des informations. Quant à Nell, elle part à la recherche de Sullivan, alias Ferris.

Jeux

"Le cinéma, c'est fait pour gagner de l'argent. Le théâtre, c'est l'art du comédien; le cinéma celui du metteur en scène"

Michel Galabru

Samouraï-Sudoku n°1706

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7				5				2				2				3				1
		5		3		7								3		4		8		
	3						5						6						5	
			3		8										5		3			
2	6						8	4				9	5						8	6
			2		6										8		4			
	9						3			5			8						1	
		1		6		5			3		9			6		7		5		
4				1				6				3				8				7
							8						5							
						1								8						
							6						7							
9				3				5				6				2				3
		7		2		3			5		6			2		5		1		
	3						7			2			3						6	
			8		1										6		5			
5	4						8	1				1	5						9	6
			9		2										9		4			
	5						6						8						3	
		9		1		5								4		3		8		
3				6				4				9				4				5

Mots croisés n°1706

Verticalement :

1. Indépendance
2. Logement des militaires – Aluminium
3. Rassasié - Routine
4. Jugement - Etang de la côte méditerranéenne
5. Ch.- l. de c. de l'Yvonne
6. Personnage comique créé par Molière
7. Coutumes - Américium - Hibou - En les
8. Ministre ou dignitaire religieux musulman - Fer - Pierres
9. Ennuyante
10. Parcourir un roman - Ch. - l. de c. de la Marne
11. Première femme - Amertume profonde
12. Résidas qque part - Pénètr

Horizontalement:

1.Commune des Yvelines
2.Enlève les corps étrangers à la surface d'une étoffe - Conjonction
3. Diversifiés - Conclus
4.Article espagnol - Ammophile
5.Étendue désertique - D'une seule couleur - Pronom relatif
6.Moscovites - 1/2 seconde
7.Dis qu'une chose n'existe pas - Émanation
8.Liaison chimique de deux atomes par mise en commun d'électrons - Xénon
9.Poisson d'eau douce - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive (pl.)
10.Europium - Âgées - Interjection
11. Liquide extrait du sang par les reins - Imbécile
12.Vin blanc sec - Hausser une note d'un demi- ton

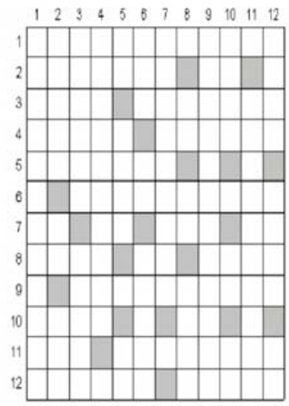

7 erreurs

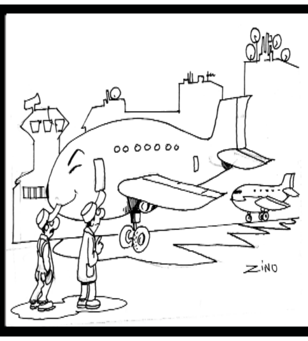

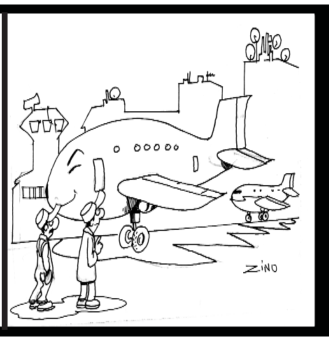

Grille géante n°406

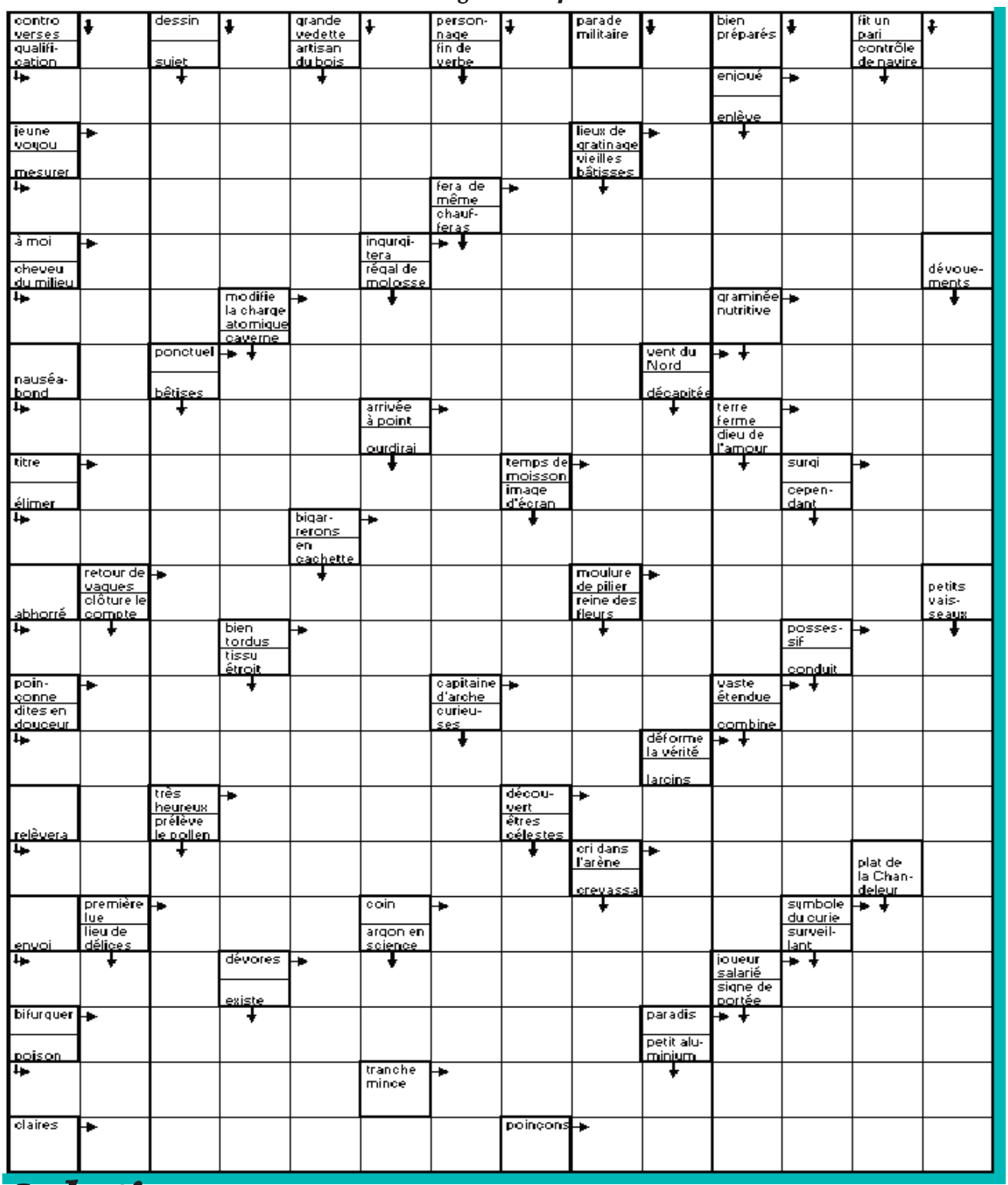

Solution

Sudoku n°1705

3	4	7	1	6	9	2	5	8
9	8	1	2	4	5	3	6	7
2	5	6	3	8	7	1	4	9
8	7	3	9	1	4	5	2	6
4	2	9	5	3	6	7	8	1
1	6	5	8	7	2	9	3	4
7	9	8	4	5	3	6	1	2
5	1	2	6	9	8	4	7	3
6	3	4	7	2	1	8	9	5

7	6	2	9	5	1	8	3	4
1	8	3	6	2	4	7	9	5
5	9	4	8	3	7	6	2	1
4	2	9	7	1	3	5	6	8
8	3	5	2	4	6	1	7	9
6	7	1	5	8	9	3	4	2
3	4	6	1	7	5	9	8	2
2	1	7	4	6	8	2	5	6
9	5	8	3	9	2	4	1	7

9	3	6	1	8	2	4	7	5
7	5	4	3	9	6	8	2	1
2	8	1	7	4	5	6	3	9
8	9	2	5	1	4	3	6	7
6	4	1	9	3	7	5	2	8
5	3	7	8	2	6	1	4	9

9	1	4	6	3	7	1	4	5
6	3	7	1	9	4	3	7	8
5	2	8	7	6	3	1	5	2
2	5	4	1	9	3	7	8	6
3	1	6	2	7	8	4	9	5
9	7	8	4	6	5	2	3	1
7	6	5	3	8	2	9	1	4
4	2	9	6	5	1	8	7	3
1	8	3	7	4	9	6	5	2

8	5	6	2	9	4	1	3	7
2	4	1	7	8	3	9	5	6
3	7	9	6	1	5	8	4	2
6	2	5	8	3	1	7	9	4
4	3	7	5	6	9	2	1	8
9	1	8	4	2	7	5	6	3

Mots Croisés n°1705

SAINTLAURENT
CISEAUX■BRAI
LEONINES■ETE
E■DELERUE■AR
ROY■LEAN■ETC
ERNEE■IN■NOE
NIAT■U■AVRIL
CYMAISE■AIRE
HAI■BANC■CET
Y■QUE■LOCHS■
MOURRAIT■I■A
EZE■ETAYERAS

Grille géante n°405

■	B	■	I	■	A	■	E	■	R	■	O	■	R	
P	R	O	P	A	G	A	N	D	E	■	T	E	E	
■	I	R	O	N	I	S	E	R	A	I	E	N	T	
E	T	A	M	A	■	T	R	U	C	S	■	T	I	
■	A	C	E	■	R	E	V	E	■	T	R	I	E	
E	N	L	E	V	E	R	A	■	C	H	I	E	N	
■	N	E	■	E	M	I	S	E	■	M	E	R	S	
B	I	S	E	X	U	E	■	C	H	E	N	E	■	
■	Q	■	B	E	E	■	G	A	I	S	■	M	A	
R	U	D	E	■	E	P	I	L	E	■	L	E	S	
■	E	U	R	O	■	O	R	E	■	F	I	N	S	
I	S	O	L	A	T	I	O	N	S	■	E	T	E	
■	■	D	U	S	■	S	U	T	U	R	E	■	N	
C	R	E	A	I	T	■	E	■	R	A	■	B	E	
■	A	N	I	S	E	T	T	E	■	N	A	I	S	
E	M	U	S	■	R	E	T	R	A	C	E	Z	■	
■	A	M	■	E	N	T	E	R	R	E	R	A	S	
A	S	S	A	G	I	E	■	E	T	■	A	R	A	
■	S	■	B	A	R	R	E	R	E	Z	■	R	I	
R	E	P	A	R	A	■	P	A	R	U	R	E	S	
■	R	I	T	E	■	B	I	S	E	T	■	S	I	

C'est arrivé un 28 octobre

1938 : l'incendie des Nouvelles Galeries à Marseille fait 73 morts.
1940 : le dictateur grec Ioánnis Metaxás refuse à Mussolini et à l'axe le droit de faire circuler des troupes sur le territoire grec, l'Italie entre en guerre contre la Grèce.
Célébrations :
- Journée internationale de la langue et de la culture créoles.
- Fête du cinéma d'animation, journée mondiale instaurée par l'AFCA en souvenir de la première projection publique des Pantomimes Lumineuses d'Émile Reynaud.
- Grèce : Fête nationale ou Jour du Non, en souvenir du «non» (en grec « Oxi ») de la Grèce à Mussolini en 1940.

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (MESSIEURS - GR. C) :

Victoire d'Al-Fath devant Al-Ahly (97-80)

Le club de basket-ball saoudien d'Al-Fath s'est imposé devant son homologue émirati d'Al-Ahly sur le score de 97 à 80, en match comptant pour la 2e journée du groupe C du Championnat arabe des clubs champions messieurs, disputé jeudi à Salé (Maroc).

Dans l'autre match du groupe C, disputé mercredi soir, le représentant algérien dans cette compétition, le GS Pétroliers, s'était incliné face au club organisateur, l'AS Salé, par 78 à 63.

Après deux journées, l'AS Salé domine le classement du groupe C avec 4 points, devant le GS Pétroliers et Al-Fath qui totalisent 3 points, alors qu'Al-Ahly est dernier avec 2 points.

Pour son dernier match de poule, prévu samedi à partir de 15h00, le GS Pétroliers sera opposé à Al-Fath.

Douze clubs répartis en trois groupes (A, B, C) prennent part à la 30e édition du Championnat arabe des clubs champions qui se poursuit jusqu'au 2 novembre à Salé.

Le groupe A est composé d'Al-Jazira (Egypte), du FUS Rabat (Maroc), de la JS Manazeh (Tunisie) et du Mahreq (Bahreïn), alors que la poule B comprend Al-Gharrafa (Qatar), Nazoua (Oman), les FAR Rabat (Maroc) et Homentmen (Liban).

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les deux meilleurs troisièmes se qualifieront aux quarts de finale.

Point du groupe C : Al-Fath (Arabie Saoudite) - Al-Ahly (Emirats arabes unis) 97-80

Déjà joués : AS Salé (Maroc) - Al-Fath (Arabie Saoudite) 95-57 GS Pétroliers (Algérie) - Al-Ahly (Emirats arabes unis) 110-75 AS Salé (Maroc) - GS Pétroliers (Algérie) 63-78

Classement : Pts J 1.
AS Salé 4 2 --.
GS Pétroliers 3 2 --.
Al Fath 3 2 4.
Al Ahly 22

Reste à jouer : hier (19h00) : AS Salé (Maroc) - Al-Ahly (Emirats arabes unis) et aujourd'hui (15h00) : GS Pétroliers (Algérie) - Al-Fath (Arabie Saoudite).

AVIRON/ CHAMPIONNAT ARABE (1RE JOURNÉE) :

Dix médailles dont cinq en or pour l'Algérie

Les rameurs de la sélection algérienne d'aviron ont décroché hier dix médailles dont cinq en or lors de la première journée du championnat arabe d'aviron (seniors, juniors et U23), organisé les 27 et 28 octobre aux berges du lac de Tunis.

Outre les cinq médailles d'or, les athlètes algériens ont remporté cinq autres médailles d'argent lors de la journée inaugurale.

Au tableau des médailles, l'Algérie devance la Tunisie (pays hôte), auteur de 10 médaille (5 or, 4 argent et 1 bronze) et le Maroc avec six médailles (1 en argent et 5 en bronze).

Les pays engagés à ce championnat sont : la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, l'Egypte, le Liban, les Emirats, l'Irak, le Qatar, le Soudan et le Djibouti.

Dix finales sont prévues au programme de samedi, dont le coup d'envoi sera donné à 9h00.

Tableau des médailles:
Or Argent Bronze 1.
Algérie 5 5 0 2.
Tunisie 5 4 1 3.
Maroc 0 1 5 4.
Emirats 0 0 3 5.
Irak 0 0 1.

TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS « RAQUETTE D'OR » (TABLEAU FINAL) :

L'Algérien Rihane passe en finale

L'Algérien Youcef Rihane s'est qualifié hier pour la finale du tableau final du tournoi international juniors "Raquette d'Or" de tennis qui se dispute à Mohammedia (Maroc).

Rihane (16 ans), tête de série N.4 a balayé lors de la demi-finale, le Marocain Ismail Saadi sur le score de 2 sets à 0 (6-0, 6-1). Lors de la finale, programmée aujourd'hui, l'Algérien défiera le vainqueur de l'autre demi-finale qui se déroule actuellement entre le Marocain Yassir Kilani tête de série N.3 et le Bulgare Simon Anthony Ivanov, tête de série N.5. Ce tournoi de grade 3 se dispute sur les courts en terre battue du Royal Tennis Club de Mohammedia.

TENNIS/FORMATION:

2 arbitres algériens décrochent le grade « Green Badge »

Deux arbitres algériens de tennis ont décroché le grade "Green Badge" lors d'un stage de niveau 1, organisé par la Fédération internationale de tennis (FIT), du 18 au 22 octobre 2017, à Hammamet (Tunisie), a indiqué jeudi soir la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur son site internet.

Il s'agit de Mohamed Djouadi (Biskra) et Adda Berressa (Mostaganem).

"Cette nouvelle promotion d'arbitres "Green Badge" sera appelée à participer à l'encadrement des prochaines compétitions, et par conséquent, à l'évaluation du niveau technique des athlètes", s'est encore réjouie l'instance fédérale.

TENNIS :

Le championnat d'Algérie seniors à Oran du 1er au 4 novembre

Le championnat d'Algérie seniors (Hommes et dames) de tennis aura lieu du 1er au 4 novembre prochain sur les cours du complexe sportif de l'ASPTT à Oran, a appris l'APS jeudi de la Ligue oranaise de la discipline, co-organisatrice de l'épreuve avec la Fédération algérienne de tennis.

La participation sera ouverte aux athlètes de la première série, les quarts de finalistes du championnat 2e série, les finalistes du championnat d'Algérie Juniors et le vainqueur du championnat national cadets, a précisé la même source.

Le juge arbitre Sahi Amine dirigera les tableaux, tandis que Tedjini Djemai sera le directeur du tournoi, souligne-t-on de même source.

Hamreulaine Abdelhak (GSP) et Benaissa Amira (ASSN), se sont adjugés les trophées de l'édition 2016 déroulée à Ain Defla, respectivement chez les Messieurs et les Dames.

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS (MESSIEURS) :

L'Egypte dernier qualifié pour les demi-finales

La sélection égyptienne de volley-ball, tenante du titre, s'est qualifiée jeudi soir pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des nations 2017 (messieurs), en s'imposant devant son homologue rwandaise 3-0 (25-14, 25-18, 25-14), lors de l'ultime quart de finale disputé au Caire.

La formation égyptienne affrontera en demi-finale la sélection camerounaise qui a battu son homologue libyenne 3-2 (27-25, 22-25, 25-21, 23-25, 15-09).

L'autre demi-finale, mettra aux prises l'Algérie qui a battu la RD Congo (3-0) à la Tunisie qui s'est imposée devant le Maroc sur le même score.

Résultats des quarts de finale disputés jeudi :
Algérie - RD Congo (3-0) : 25-19, 25-13, 25-19.
Tunisie - Maroc (3-0) : 25-21, 25-17, 25-22.

Cameroun - Libye (3-2) : 27-25, 22-25, 25-21, 23-25, 15-09.

Egypte - Rwanda (3-0) : 25-14, 25-18, 25-14.

Demi-finales : Vendredi 27 octobre (heures algériennes) : 18h00 Algérie - Tunisie 20h00 Egypte - Cameroun.

APS

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE - 12E JOURNÉE / ANDERLECHT:
Hanni passeur décisif face à Zulte-Waregem (2-0)

L'international algérien Sofiane Hanni a été pour beaucoup dans la victoire de son club Anderlecht à domicile (2-0), mercredi soir face à Zulte-Waregem, pour le compte de la 12e journée du championnat belge de football.

Après l'ouverture du score par Gerkens à la 74e minute, Hanni a offert trois minutes plus tard une passe décisive à son coéquipier Harbaoui qui aggrave la marque pour les siens. Hanni compte désormais quatre passes décisives depuis le début de la saison alors qu'il n'a marqué qu'un seul but.

L'ancien joueur de Malines avait terminé meilleur passeur lors du précédent exercice avec 17 passes décisives.

L'Algérien a rejoint Anderlecht en 2016. Il avait été sacré meilleur buteur du championnat de Belgique lors de la saison 2015-2016 (17 buts) et a été aussi choisi meilleur joueur de la saison sous le maillot du FC Malines.

Anderlecht, tenant du titre, occupe provisoirement la 3e place au classement de la Jupiler Pro League avec 21 points au compteur, à neuf longueurs du leader Club Bruges.

FC PORTO :
Yacine Brahimi reçoit le trophée de meilleur joueur de la saison 2016-2017

L'international algérien, Yacine Brahimi, a été récompensé du trophée de meilleur joueur du FC Porto pour l'année 2017 lors de la cérémonie des «Drag?es De Ouro» (Dragons d'or) qui s'est déroulée mercredi soir à Porto (Portugal).

Brahimi n'a pas caché sa joie en recevant ce trophée des mains du nouveau sélectionneur algérien et ancienne vedette du club, Rabah Madjer, le désignant comme meilleur joueur du FC Porto pour la saison écoulée.

Il a ainsi remercié ses coéquipiers et déclaré qu'il voulait remporter le championnat avec son club. «Je suis très heureux d'appartenir à ce grand club et à cette grande famille. Je remercie tous mes coéquipiers car sans eux, je n'aurais jamais pu remporter ce trophée.

Ca me donne beaucoup de motivation pour la suite», a déclaré Brahimi.

«Cette année les supporteurs sont extraordinaires.

On ne cessera jamais de les remercier et j'espère qu'on pourra aller jusqu'au bout cette saison.

Du fond du c£ur j'espère qu'on remportera le championnat», a-t-il ajouté.

COUPE DU MONDE U17 :
L'Algérien Abid Charef quatrième arbitre de la finale Angleterre-Espagne

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef sera le quatrième arbitre de la finale de la Coupe du Monde des U17 devant opposer l'Angleterre à l'Espagne aujourd'hui (20h00 locales) à Calcutta (Inde), a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA) jeudi. Abid Charef avait déjà officié avec son compatriote Abdelhak Etchiali (arbitre assistant) trois matchs du Mondial dont le quart de finale entre le Mali et le Ghana.

La finale entre l'Angleterre et l'Espagne sera dirigée par un trio paraguayen sous la conduite d'Enrique Cares, assisté de ses deux compatriotes Eduardo Cardozo et Juan Zorrilla.

L'Angleterre s'est qualifiée pour la finale aux dépens du Brésil (3-1) et l'Espagne a sorti le Mali sur le même score en demi-finales disputées mercredi à Calcutta. Le match de classement pour la troisième place entre le Brésil et le Mali, prévu également aujourd'huià Calcutta (17h00 locales) a été confié à un trio arbitral costaricien dirigé par Ricardo Montero.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR.OUEST) :
Les dirigeants exposent au wali les problèmes du club

Les dirigeants de la JSM Tiaret ont été reçus, mercredi soir, par le wali de la ville, Abdeslam Bentouati, qui leur a promis de les aider pour faire face à la conjoncture difficile que traverse leur équipe sur le plan financier en particulier.

M. Bentouati en a profité pour offrir une prime d'encouragement pour les joueurs de la JSMT, en guise de récompense après leur entame tonitruante en championnat Inter-régions (Gr.Ouest), a appris l'APS jeudi auprès de la direction du club.

La JSMT est en train de réaliser un parcours de premier ordre en ce début d'exercice, comme l'atteste la première place qu'elle occupe au classement après cinq journées de compétition.

Néanmoins, l'équipe fait déjà face à une rude concurrence pour accéder en division amateur de la part du CR Témouchent et l'USM Oran, avec lesquels elle partage d'ailleurs le fauteuil de leader.

Les dirigeants ont saisi l'aubaine pour faire part au wali de leurs inquiétudes quant à l'avenir de leur club à cause notamment du problème des dettes, estimées à plus de 40 millions de dinars, précise-t-on de même source.

Le chef de l'exécutif s'est engagé à trouver une solution à ce problème, tout en lançant un appel aux investisseurs locaux pour contribuer à lever ces contraintes, et aider dans la réussite de la JSMT afin de retrouver son lustre d'antan.

A Tiaret, les milieux sportifs nourrissent de grands espoirs sur l'accession de leur équipe favorite en troisième palier dès la fin de la saison en cours, et enclencher par là même le processus de résurrection d'une formation qui n'a pas cessé de manger son pain noir depuis plusieurs années, ce qui lui a valu des rétrogradations consécutives pour se retrouver aujourd'hui au quatrième palier.

La JSMT rendait visite hier à IS Tighennif dans le cadre de la 6e journée du championnat.

MOSTAGANEM:
L'importance de la formation de base aux académies et écoles de football soulignée

Les participants au 5e colloque international de la presse sportive, organisé mercredi à Mostaganem, ont mis l'accent sur l'importance de la formation de base des catégories jeunes aux académies et écoles de football.

Le président du colloque, Benyoucef Ouaadia a déclaré à l'APS que la formation des jeunes catégories est sensible et importante, surtout pour la catégorie U17, qui est la base des sélections nationales, soulignant que c'est aux écoles de football d'assurer la formation de base en football et non pas aux sociétés commerciales gérant le sport professionnel.

Le manager de la FIFA, Walid Bouchenafa a estimé, lors de cette rencontre organisée par l'association de la presse sportive de la wilaya de Mostaganem, que la formation en football moderne est plus que nécessaire pour développer les sélections nationales et ne pas s'appuyer sur des joueurs des écoles européennes.

Il a souligné que le football au Sénégal, au Mali ou au Nigéria a franchi des étapes dans ce domaine à travers des accords avec de clubs mondiaux et la création de centres et écoles de football, appelant les responsables algériens à suivre ces modèles adaptés à l'environnement local et à ouvrir la formation à tous les niveaux.

Le président de l'académie de football de Mauritanie, Amar Ndiay a présenté l'expérience mauritanienne en formation de base des jeunes catégories avec un financement de la Fédération de football de Mauritanie, affirmant que cette école ouverte dernièrement à Nouakchott est importante et aide à la formation des jeunes joueurs en leur permettant de poursuivre leur scolarité.

L'expérience tunisienne a été aussi présentée à travers le projet de l'académie ouverte à Tunis en partenariat avec le club italien, Juventus de Turin, de même que celle de la Suisse en présence de l'entraîneur suisse et ex sélectionneur olympique Pierre Schurmann.

Le président de l'association de la presse sportive de la wilaya de Mostaganem Skander Sidi Mohamed a, pour sa part, appelé à revoir le système de formation au niveau de la base en adoptant des moyens modernes et en s'ouvrant sur des expériences sportives au niveau maghrébin, africain et européen.

«Il existe d'autres méthodes de formation de base au niveau des clubs mais les accords avec des clubs nationaux et étrangers constituent la solution actuelle en Algérie en l'absence de financement et de soutien, a-t-il estimé en signalant que les écoles suisses sont soutenues par le Crédit suisse, une institution bancaire qui finance des activités sportives.

Cette rencontre, qui a été précédée par un match opposant l'Equipe nationale algérienne des années 80 et 90 à celle de la presse sportive, a enregistré la participation d'universitaires, chercheurs, techniciens et journalistes d'Algérie, de Tunisie, de Mauritanie et de la Suisse.

LIGUE 2 MOBILIS :

Le WA Tlemcen retournera en janvier au stade Akid-Lotfi

Le WA Tlemcen retrouvera en janvier prochain son terrain fétiche du stade Akid Lotfi, après l'achèvement des travaux de réhabilitation que subit actuellement cette infrastructure, a-t-on appris hier du staff technique du club de Ligue 2 algérienne de football.

«Les responsables du stade nous ont informés que le stade Akid Lotfi sera rouvert en janvier prochain, ce qui va nous permettre de retrouver notre lieu de domiciliation habituel en vue de la deuxième partie de la saison» , a indiqué l'entraineur-adjoint, Kamel Habri.

Le stade Akid Lotfi a été fermé à l'issue de l'exercice passé après la détérioration de sa pelouse naturelle.

Les responsables du stade appartenant à l'office du parc omnisports de la wilaya de Tlemcen ont décidé de procéder à une grande opération de réhabilitation de cette enceinte touchant, entre autres, sa pelouse.

Il était question justement au départ que cette pelouse soit refaite en herbe, avant que les concernés ne changent d'avis en optant pour le gazon artificiel.

Une décision qui n'a pas été du gout du milieu sportif dans la ville des «Zianides», et aussi du staff technique et des joueurs du WAT.

«Franchement, nous étions déçus d'apprendre que le stade Akid Lotfi va être revêtu d'une pelouse synthétique, même s'il s'agit d'une bonne qualité, selon les affirmations des responsables de cette infrastructure.

Cela dit, il n y a pas mieux que le gazon naturel pour progresser» , a regretté l'ancien défenseur international.

Depuis son inauguration en 1976, le stade Akid Lotfi, d'une capacité d'accueil de 30.000 places, a toujours été doté d'une pelouse naturelle.

Cette enceinte a été aussi le théâtre de six rencontres de la sélection algérienne entre 1989 et 1993.

Le WAT, qui enregistre son retour en Ligue 2 cette saison, évolue actuellement sur la pelouse synthétique du vieux stade des frères Zerga. L'affluence devient de plus en plus importante, la seule tribune de ce stade de 5000 places n'arrivant plus à contenir les nombreux supporters widadis. Les protégés de l'entraineur, Abdelkrim Kherris, auteur d'un départ raté en championnat, sont sur une courbe ascendante depuis trois matchs, ce qui leur a valu de quitter la zone rouge qu'ils ont occupée au cours des cinq premières journées. Les Bleu et Blanc rendront visite au MC El Eulma vendredi (15h00) dans le cadre de la huitième journée du championnat, avec comme objectif de rester sur leur lancée, a encore assuré Habri.

APS

LIGUE 1 MOBILIS :

Le MC Oran croule sous les dettes, l'ouverture du capital n'est pas pour demain

Le MC Oran croule sous le poids des dettes, au moment où l'opération de l'ouverture du capital social du club de Ligue 1 algérienne de football envisagée par son président, Mohamed Belhadj dit "Baba", fait déjà face à de nombreux obstacles rendant incertain l'avenir de cette formation.

«Franchement, je ne pensais pas hériter d'une situation aussi complexe quand j'avais, il y a un peu plus de trois ans, accepté de diriger ce club.

En effet, les dettes du MCO sont estimées à des milliards de centimes» , a avoué récemment Belhadj après son échec, pour la cinquième fois de rang, de réunir les membres de son conseil d'administration pour justement débattre de la situation financière délicate du club et aussi l'ouverture du capital social de sa société par actions (SPA).

En fait, rien ne va entrer Belhadj et ses pairs du conseil d'administration depuis déjà un bon bout de temps.

Les deux parties n'arrivent plus à cohabiter, et du coup, le président s'est retrouvé isolé et contraint de faire seul face aux nombreux problèmes du club, en particulier d'ordre financier.

Plusieurs anciens joueurs et entraineurs du Mouloudia ont saisi la justice pour récupérer leur dû non honoré par les prédécesseurs de Belhadj, selon ce dernier.

Un acte qui a enfoncé davantage l'actuelle direction du club qui ne sait désormais plus sur quel pied danser, selon les dires de son patron.

Dans ce registre, le club risque même des sanctions sportives de la part de la Ligue de football professionnelle (LFP) s'il n'apure pas ses dettes vis-à-vis de certains anciens joueurs d'ici au 15 décembre prochain.

Voilà qui complique davantage les affaires de Belhadj, contraint ainsi de frapper vainement sur toutes les portes dans l'espoir de dénicher de nouvelles sources de financement. Face à cette situation, Belhadj, qui avait démissionné de son poste l'été dernier avant de revenir à de meilleurs sentiments faute de prétendants à (sa) succession selon ses dires, a décidé d'ouvrir le capital social de son club dans l'optique d'intégrer de nouveaux actionnaires, une démarche qui bute sur un conflit juridique entre le président et les membres du conseil d'administration, dont l'ex-président Youcef Djebbari. Dans la foulée, les «Hamraoua» auront à cœur de renouer avec les consécrations. Leur dernier titre en championnat remonte à 1993, alors que la dernière fois qu'ils ont triomphé en coupe d'Algérie s'était en 1996.

LIGUE 1 MOBILIS (RÉSERVES) 9E JOURNÉE :

Le match MCO-ESS arrêté à la 37e minute suite à une agression sur l'arbitre

Le match MC Oran - ES Sétif comptant pour la 9e journée du championnat de Ligue 1 de football "réserves" n'est pas allé à son terme hier au stade Ahmed-Zabana d'Oran suite à l'agression dont a été victime l'arbitre de la rencontre, a appris l'APS auprès de la formation sétifienne.

La rencontre a été arrêtée à la 37e minute de jeu suite à l'agression commise par le capitaine du MCO Bellaha Abderrahmane sur l'arbitre volontaire de cette rencontre après le penalty accordé au profit de l'Entente alors que le score était à l'avantage des Oranais (1-0).

En l'absence du referee désigné par la Ligue de football professionnel (LFP), un arbitre volontaire a été chargé d'officier ce match.

La commission de discipline de la LFP statuera sur cette affaire lundi prochain lors de la séance hebdomadaire au moment où l'auteur de l'agression encourt une suspension pouvant aller jusqu'à une année.

Au terme de la 8e journée, l'ESS pointe à la 1re place au classement avec 19 points et avec un match en moins à disputer à domicile face à l'USM Alger.

LIGUE 1 MOBILIS / DRB TADJENANET :

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Mouassa

La direction du DRB Tadjenanet a décidé de se séparer à l'amiable avec l'entraîneur Kamel Mouassa, sept semaines après son arrivée en provenance du MC Alger, a appris l'APS hier du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

Le départ de Mouassa intervient une semaine après la contre-performance concédée par le «Difaâ» à domicile face au NA Hussein-Dey (1-1) en match comptant pour la 8e journée du championnat.

La natif de Guelma a dirigé sept rencontres avec Tadjenanet avec un bilan de deux victoires, deux nuls et trois défaites. Mouassa devient ainsi le sixième entraîneur à quitter son poste depuis le début de l'exercice en cours après Mourad Rahmouni (JS Kabylie), François Bracci (DRB Tadjenanet), Younes Ifticen (USM El-Harrach), Samir Boudjaârane (USM Blida) et Omar Belatoui (US Biskra). En attendant la désignation d'un nouvel entraineur, la direction du DRBT a confié l'intérim aux deux entraineurs-adjoints Benetfi et Boussaâda. Le DRBT effectuera un déplacement périlleux samedi à Béchar pour affronter la JS Saoura dans le cadre de la 9e journée de la Ligue 1. Au classement, le «Difaâ» pointe à la 11e place avec 9 points, à cinq longueurs d'avance du premier relégable l'US Biskra (14en 5 pts).

CHAMPIONNAT DE FRANCE (11E JOURNÉE) AS MONACO :

L'absence de Ghezzal se prolonge, forfait à Bordeaux aujourd'hui

L'ailier international algérien de l'AS Monaco Rachid Ghezzal, blessé à la cuisse gauche, va rater son quatrième match de rang, à l'occasion du déplacement sur le terrain des Girondins Bordeaux aujourd'hui (16h00 algériennes), pour le compte de la 11e journée de Ligue 1 française de football, rapportent vendredi les médias locaux.

Le joueur algérien de 25 ans, arrivé l'été dernier du côté du Rocher en provenance de l'Olympique Lyon, est contraint encore une fois de déclarer forfait après avoir fait l'impasse sur le match à Lyon (défaite 3-2) et Caen (victoire 2-0) en championnat, et la réception des Turcs de Besiktas (défaite 2-1) dans le cadre de la 3e journée de la Ligue des champions.

Outre Ghezzal, le champion de France en titre sera également privé des services de son buteur maison le Colombien Radamel Falcao.

L'ancien joueur de l'Olympique Lyon, auteur d'un but et une passe décisive depuis le début de l'exercice en cours, n'était pas loin de prolonger dans le Rhône en fin de saison dernière.

Les deux parties s'étaient accordées sur un salaire mensuel avoisinant les 280.000 euros hors bonus, mais une mésentente de dernière minute avait fait capoter l'affaire. L'AS Monaco occupe la deuxième place au classement du championnat avec 22 points, à quatre longueurs du leader, le Paris SG.

PUEL NOMMÉ DÈS MERCREDI ?

Annoncé en pole pour remplacer Craig Shakespeare sur le banc de Leicester, Claude Puel se rapproche des Foxes. Selon L'Equipe, l'entraîneur français, libre depuis son départ de Southampton l'été dernier, pourrait signer un contrat de trois ans ce mercredi en faveur du champion d'Angleterre 2015-2016.

LA SUSPENSION DE NEYMAR CONNUE

Le verdict est tombé pour le Brésilien Neymar. Réunie ce jeudi à Paris, la commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel a décidé de sanctionner la vedette du PSG d'un match ferme de suspension. Le joueur de 25 ans avait été expulsé dimanche lors d'OM-PSG (2-2). Après un premier avertissement, Rudy Buquet avait expulsé le buteur de la Seleçao à la 86ème après un geste d'humeur contre l'argentin Lucas Ocampos. Une décision jugée "exagérée et injuste" par le n°10 parisien.

Le prix de Coutinho revu à la baisse ?

Alors que Liverpool réclamait 200M€ pour Coutinho lors du mercato estival, les dirigeants de Liverpool pourraient se laisser convaincre par une offre nettement inférieure.

Selon les informations de Mundo Deportivo, les dirigeants de Liverpool pourraient laisser partir Philippe Coutinho pour une somme avoisinant les 150M€. Le prix serait donc inférieur de 50M€, mais il resterait encore largement supérieur à l'offre du Barça cet été, qui proposait 80M€ plus 30M€ de bonus. Les Catalans seront-ils enclins à payer les 150€ demandés par Liverpool ? Réponse dans les mois à venir.

Zlatan Ibrahimovic annonce la couleur pour son grand retour !

Alors qu'il a été victime d'une grave blessure au genou, Zlatan Ibrahimovic est sur le retour et il compte bien atteindre son objectif principal : remporter le Premier League. En avril dernier, Zlatan Ibrahimovic subissait une rupture des ligaments croisés du genou droit. Depuis, il n'a qu'un seul objectif, revenir à la compétition afin d'accomplir son objectif principal, qui est de remporter la Premier League. Quelques jours avant le match opposant Manchester United à Tottenham, Ibra s'est exprimé sur son retour à la compétition lors d'un entretien accordé à Thierry Henry sur Sky Sports.

HIGUAIN, L'HEURE DE VÉRITÉ

En difficulté au début de la saison, dans le riche effectif de la Juve, Higuain reprend petit à petit ses marques. Il fait aujourd'hui la une du Corriere dello Sport.

Avec 2 buts et 2 passes décisives lors des 5 dernières journées, Pipita reprend des couleurs. Au cours des deux derniers matchs, il s'est distingué contre Udinese et SPAL. Deux victoires et une pluie de buts (10) pour les bianconeri, décrit dans le Corriere comme une véritable « machine à marquer ».

Dans cet engin supersonique, Higuain s'impose à nouveau comme un rouage essentiel. Plus de grimaces sur le banc pendant les matchs manqués de Ligue des Champions ou comme pendant le derby turinois. Higuain « a laissé de côté les critiques et repart sur ses standards habituels » écrit le quotidien. Même son de cloche du côté de son entraîneur Massimiliano Allegri, ce weekend : « Higuain a porté l'équipe quand nous étions à 10" a souligné l'entraîneur de la Juventus à la fin du match.

De retour à son meilleur niveau, Higuain prétend à une place de titulaire à la Juve dans le choc contre Milan, ce samedi. Un premier gros test pour Higuain car derrière Bernardeschi, Douglas Costa et Mandzukic ne lui font pas de cadeau.

Marco Reus annonce la date de son départ

Arrivé en 2012 à Dortmund en provenance du Borussia Mönchengladbach, Marco Reus s'est imposé comme un des joueurs cadres du club allemand et est incontestablement le joueur préféré des supporters en raison de ses performances mais également de sa fidélité. En effet, alors que tous les joueurs phares de Dortmund (Lewandowski, Hummels, Götze, Kagawa, Gündogan, Mkhitaryan) sont tous partis ces dernières saisons, Reus est lui resté au sein du club dans lequel il est devenu un joueur de classe mondiale (189 matchs, 89 buts) même si des blessures l'ont empêché de briller encore plus. Une fidélité qui risque toutefois de prendre fin prochainement puisque ce dernier vient d'annoncer la date de son départ : "En mai 2019, j'aurai 30 ans. Ce sera aussi ma dernière occasion pour jouer dans un autre championnat. Je pense donc que je partirai", a-t-il lâché dans un entretien à GQ.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité – **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur – Alger – **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 – **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Vendredi 27 - Samedi 28 octobre 2017 / 6 - 7 Safar 1439 - N° 1745 - Cinquième année

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI

Lord Mayor : «L'Algérie, partenaire privilégié du Royaume-Uni après le Brexit»

L'Algérie sera placée en haut de la liste des pays avec lesquels le Royaume-Uni signera des accords de coopération après sa sortie de l'Union Européenne (UE), a affirmé jeudi le Lord Mayor de la London City, Andrew Parmley.

«Nous serons libres de signer des accords avec nos partenaires et amis à travers le monde, et je placerai certainement l'Algérie très haut sur la liste de nos partenaires», a-t-il dit lors de la «Conférence algero-britannique sur les services financiers», organisée conjointement par la London City et le département britannique du commerce international.

Après le brexit, Londres ne ménagera aucun effort pour développer des relations d'exception avec l'Algérie, a ajouté le Lord Mayor.

Lord Parmley a indiqué que l'Algérie a des opportunités inestimables pour une croissance et un développement «mutuellement bénéfique» pour Alger et Londres.

Il a, à cet égard, estimé que «l'Algérie sera un partenaire commercial important en Afrique du nord dans les années à venir» ajoutant «cela sera bénéfique pour nos relations bilatérales».

Il a ensuite salué les réformes économiques engagées par l'Algérie, précisant que «la City est prête à vous accompagner dans les prochaines phases pour assurer une assise économique forte».

Parlant de la place du développement des nouvelles technologies et énergies renouvelables dans le programme économique de l'Algérie, Lord Palmrey a précisé que c'est l'un des domaines les plus importants pour la City. Et, à ce titre, a-t-il dit, la City est prête à accompagner l'Algérie pour la réalisation de cet objectif.

Le Lord Mayor a en outre affirmé que l'Algérie est un pays «stable et attractif pour les investisseurs britanniques». Selon lui, Algérie a la possibilité de devenir un centre régional d'excellence pour financer sa propre croissance et participer à celle de tout le continent.

Pour sa part, le représentant de la première ministre britannique pour les relations économiques avec l'Algérie, Lord Richard Risby, a déclaré que la conférence de Londres, est «un signe très clair de la solidité de nos relations commerciales que nous devrions continuer à développer dans les années à avenir».

Il a salué les efforts de l'Algérie de diversifier son économie, et souligné la disponibilité du Royaume-Uni à aider à développer davantage les secteurs des finances et des services algériens. «Il appartient aux entreprises britanniques et algériennes de travailler ensemble pour aboutir à des accords qui soient bénéfiques pour tous», a-t-il dit, ajoutant que cette conférence tombe à point pour concrétiser tout cela.

Par ailleurs, Lord Risby a fait savoir qu'il se rendra en Algérie en novembre 2017 pour la 16ème fois depuis qu'il occupe le poste du représentant du premier ministre pour les relations économiques.

FÊTE NATIONALE DE L'AUTRICHE

Le Président Bouteflika félicite le Président autrichien Alexander Van Der Bellen...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue autrichien, Alexander Van Der Bellen, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a réitéré sa «disponibilité» à œuvrer au développement des liens d'amitié et de coopération liant les deux pays.

«A l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, permettez-moi de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de bien-être pour le peuple autrichien ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité, qui m'est ainsi offerte, pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec votre Excellence, au développement des liens d'amitié et de coopération existant entre nos deux pays», a ajouté le président de la République.

...et le chancelier autrichien Christian Kern

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au chancelier autrichien, Christian Kern, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a réaffirmé son attachement à la promotion et au développement des relations d'amitié et de coopération liant les deux pays.

«Il me plaît, au moment où la République d'Autriche célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, ainsi que de bien-être pour le peuple autrichien», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Cette heureuse opportunité m'offre, également, le plaisir de vous réaffirmer mon attachement, ainsi que celui de mon gouvernement, à la promotion et au développement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le président de la République.

ALGÉRIE-UE

M. Hadjar s'entretient à Bruxelles avec le Commissaire européen à la recherche

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, s'est entretenu, jeudi à Bruxelles, avec le commissaire européen chargé de la recherche, des sciences et de l'innovation, Carlos Moedas.

L'entretien s'est déroulé en marge de la cérémonie de signature de l'accord scellant la participation de l'Algérie au Partenariat pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA), une initiative visant à développer des solutions nouvelles pour la gestion durable de l'eau et la production alimentaire dans la région méditerranéenne.

La rencontre a permis aux deux parties de «faire le bilan de la coopération algéro-européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique», a indiqué une source diplomatique. Selon la même source, la rencontre entre les deux hommes a été également l'occasion d'aborder «les perspectives de coopération» et d'examiner «les voies et moyens de la renforcer et de la diversifier».

M. Hadjar effectue jeudi et vendredi une visite de travail à Bruxelles où se réunit également le comité mixte Algérie-UE de l'accord de partenariat scientifique et technologique.

«J'espère que cette réunion pourra être une opportunité qui marquera une nouvelles ère pour le renforcement de la coopération euro-algérienne dans ce domaine stratégique d'intérêt commun», a-t-il déclaré lors de la signature de l'accord de coopération entre l'Algérie et l'UE en matière de recherche et d'innovation.

Le ministre s'entretiendra également vendredi avec le vice-président, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et des médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt.

ALGÉRIE-FRANCE

Le ministre de l'Habitat reçoit l'ambassadeur de France en Algérie

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar, a reçu jeudi l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, a indiqué un communiqué du ministère. Les entretiens ont porté sur les moyens de consolider la coopération et la concertation entre les deux pays dans le domaine de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville à travers l'échange d'expertise et l'encouragement du partenariat, a ajouté la même source. MM. Temmar et Driencourt se sont dits prêts à développer leurs relations bilatérales dans le secteur de l'habitat.

ALGÉRIE-GRÈCE

M. Mermouri et l'ambassadeur de Grèce pour la relance d'un projet d'accord de coopération touristique

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Hassan Mermouri et l'ambassadeur de Grèce en Algérie, Ifigeneia Kontoleontos, ont mis en avant jeudi à Alger «la nécessité de relancer et mettre à jour» le projet de l'accord de coopération touristique à signer entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Evoquant les relations bilatérales, les deux responsables ont mis en avant «la nécessité de relancer et de mettre à jour le projet de l'accord de coopération touristique, élaboré précédemment pour être signer entre les deux pays», a précisé la même source.

L'ambassadeur grec a souhaité le lancement d'actions de coopération, en attendant la signature de l'accord qui vise, entre autres, l'échange des expertises en matière de formation touristique et le développement du tourisme culturel, rappelant le patrimoine culturel et archéologique important dont recèlent les deux pays».

Mme. Kontoleontos a affirmé, lors de cette audience, «la disponibilité de son pays à œuvrer en permanence au renforcement des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et à élargir le champs de partenariat et de coopération», a ajouté la même source.

Pour rappel, l'entretien s'inscrit dans le cadre d'une visite d'adieu de l'ambassadeur de Grèce au terme de sa mission en Algérie.

APS